COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC ROUSSILLON

SPECIAL
" REGLEMENTS REGIONAUX "
NATATION COURSE

Saison 2012/2013

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Comité Régional de Natation LR - Maison Régionale des Sports
CS 37093 - 1039 rue Georges Méliès - 34967 Montpellier Cedex 2
*☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 🖷 : 04.67.82.16.86 - **E mail** : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr*
Site : http://languedocroussillon.ffnatation.fr

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Calendrier Régional de Natation Course -Saison 2012/2013

du	au	Lieu	Organisation
28/10/2012		Narbonne	Interclubs Benjamins 11 et 66
28/10/2012		Beaucaire	Interclubs Benjamins 30
28/10/2012		Antigone	Interclubs Benjamins 34
28/10/2012		à préciser	Interclubs Benjamins 48
10/11/2012			Interclubs départementaux TC 30 et 48
10/11/2012		Canet	Interclubs départementaux TC 11 et 66
10/11/2012		Antigone	Interclubs départementaux TC 34
11/11/2012		**Montpellier Antigone**	**Interclubs régionaux TC**
15/11/2012	18/11/2012	Angers	Championnats de France en 25m (TC et Jeunes)
24/11/2012		Alès	Championnat départemental hiver en 25m 30
24/11/2012	25/11/2012	Béziers	Championnat départemental hiver en 25m 34
24/11/2012	25/11/2012	Castelnaudary	Championnat départemental hiver en 25m 11
24/11/2012	25/11/2012	Saint Chely	Championnat départemental hiver en 25m 48
25/11/2012		Beaucaire	Championnat départemental hiver en 25m 30
25/11/2012		Canet	Championnat départemental hiver en 25m 66
02/12/2012		Lunel	Championnat régional IC maîtres
03/12/2012		Paris CNOSF	Assemblée Générale Elective Fédérale
08/12/2012	**09/12/2012**	**Alès**	**Championnats régionaux d'hiver en 25m**
15/12/2012		**Sète**	**Assemblée générale élective régionale**
21/12/2012	23/12/2012	Saint VICTOR	Championnat IR en 25m
26/01/2013	**27/01/2013**	**Montpellier**	**Meeting National**
26/01/2013	27/01/2013	Le Puy en Velay	Championnat de France Interclubs Maîtres
03/02/2013		**Alès**	**Interclubs Benjamins**
03/02/2013		**Canet**	**Interclubs Minimes**
14/02/2013	16/02/2013	Nancy	Meeting International de Nancy
Période	24/03/2013	Nîmes	1ère journée du Natathlon 30
du	17/03/2013	Saint Cyprien	1ère journée du Natathlon 66
24/02/2012	03/03/2013	Sète	1ère journée du Natathlon 34
au	17/03/2013	Trèbes	1ère journée du Natathlon 11
24/03/2012		à désigner	1ère journée du Natathlon 48
07/03/2013	10/03/2013	Chartres	Championnat de France Hiver des Maîtres
15/03/2013	**17/03/2013**	**Nîmes**	**Meeting National**
22/03/2013	24/03/2013	Montpellier	Championnat N2 50m Hiver
03/04/2013	07/04/2013	en attente	Championnats de France Jeunes
09/04/2013	14/04/2013	Rennes	Championnats de France Elite
14/04/2013		Alès	2ème journée du Natathlon 30
14/04/2013		Saint Estève	2ème journée du Natathlon 66
14/04/2013		Lunel	2ème journée du Natathlon 34
14/04/2013		Carcassonne	2ème journée du Natathlon 11
14/04/2013		à désigner	2ème journée du Natathlon 48
04/05/2013		Alès	Championnat départemental été en 25m 30
05/05/2013		Nîmes	Championnat départemental été en 25m 30
09/05/2013		**Canet**	**Championnat régional maîtres en 50m**
10/05/2013	11/05/2013	Toulouse	Coupe de France des régions
11/05/2013	12/05/2013	Narbonne	Championnat départemental été en 25m 11
19/05/2013		Beaucaire	3ème journée du Natathlon 30
19/05/2013		Canet	3ème journée du Natathlon 66
19/05/2013		Béziers	3ème journée du Natathlon 34
19/05/2013		Carcassonne	3ème journée du Natathlon 11
19/05/2013		à désigner	3ème journée du Natathlon 48
25/05/2013	**26/05/2013**	**Canet**	**Championnats régionaux en 50m**
15/06/2013	**16/06/2013**	**Canet**	**Mare Nostrum "Monaco, 8/9, Barcelone 11/12"**
16/06/2013		Mende	Championnat départemental été en 25m 48
18/06/2013	19/06/2013	Paris	Open EDF
20/06/2013	23/06/2013	Antibes	Championnats de France Eté des Maîtres
22/06/2013	23/06/2013	Tarbes	Trophée Lucien Zins
22/06/2013	23/06/2013	Provence	Finale Natathlon IR
28/06/2013	30/06/2013	Pierrelatte	Championnat N2 en 50m été
29/06/2013	30/06/2013	Boulou	Championnat départemental été en 25m 66
30/06/2013		Clermont l'Hérault	Championnat départemental été en 25m 34
06/07/2013	07/07/2013	Provence	Coupe de France des départements
11/07/2013	14/07/2013	Dunkerque	Championnats Nationaux (16ans et +)
17/07/2013	21/07/2013	Béthune	Championnats de France Minimes
31/08/2013	01/09/2013	Souillac	Coupe de France de Natation Estivale

DISPOSITIONS COMMUNES
à Toutes Compétitions Organisées par le Comité Régional

REGLEMENTS PARTICULIERS :

- Toutes les compétitions organisées par le Comité Régional seront gérées par EXTRANAT.
- Le Comité déterminera **la date limite** des inscriptions et des saisies **des engagements** à respecter sur Extranat Pocket.
- Le Comité Régional recevra les bons de commande financiers des clubs à la date indiquée du **" vendredi précédant la compétition »** accompagnés du chèque (à l'ordre FFN) correspondant au montant de la facture.
- La date limite d'engagement correspond aux **délais de Rigueur** à respecter sur EXTRANAT.
- Le Comité rédigera la liste de départ et le programme à diffuser sur le site, les fiches informatiques d'engagement seront tirées après la fin de déclaration des forfaits.

REGLEMENTS GENERAUX

R.1 : LES FORFAITS.

- R.1.1. FORFAIT DECLARE :

Tout forfait déclaré dans les délais au siège du Comité Régional ou au secrétariat de la compétition avant l'annonce de fin de forfait au micro, n'entraînera pas d'amende.

- R.1.2.FORFAIT NON-DECLARE :

Tout forfait non déclaré après le début de l'impression des fiches de course, entraînera une amende de **20 €** d'amende par épreuve non courue.
Un forfait en finale non déclaré dans les délais impartis sera pénalisé de **40 €** d'amende.

- R.1.3. Un FORFAIT justifié par un certificat médical ne sera pas pénalisé.

Toutefois, le certificat médical devra être transmis au Comité Régional dans les 48 heures (cachet de la poste faisant foi) qui suivent la fin de la dernière réunion de la compétition. Dans le cas contraire, les pénalités seront appliquées.

R.2 : LES OFFICIELS.

- R.2.1. L'obligation d'officiels.

Tout club devra présenter un ou plusieurs officiels, selon la formule citée ci-dessous (para R.2.2.).
Ce nombre d'officiel est fonction du nombre de nageurs.
Il n'y a plus "prêt" d'officiel d'un club à un autre.

- R.2.2. Quotas d'officiels par club.

Le club est tenu de présenter à chaque réunion, un nombre d'officiels défini en fonction des nageurs engagés par réunion concernée soit :

moins de 3 nageurs	:	0 officiel
de 4 à 7 nageurs	:	1 officiel
de 8 à 14 nageurs	:	2 officiels
15 et plus	:	3 officiels

Cette règle s'applique à toutes les compétitions individuelles.
Les officiels doivent être présents du début à la fin des réunions.

Les clubs, organisateurs supports des compétitions devront s'inquiéter en amont que le jury sera cadré, adapté en fonction du nombre de ligne d'eau et fournir aussi un nombre d'officiels conséquents.
Si le jury n'est pas conforme, la compétition sera annulée sur décision du délégué du comité et du Juge Arbitre.
La règle est de un officiel par équipe pour les compétitions interclubs se déroulant en Languedoc-Roussillon.

- R.2.2. L'absence d'officiels : Une pénalité de 80 € par réunion sera appliquée et payable dans les 15 jours. A défaut de règlement, le club se verra refuser ses engagements pour la ou les compétitions suivantes.

R.3. ENGAGEMENTS

Le calendrier régional est suffisamment connu à l'avance pour que les clubs puissent prendre toutes les dispositions allant vers une meilleure organisation.

Il a été décidé d'inscrire dans le règlement régional les règles suivantes :

Attention : tous paiements non effectué dans les délais cités seront sous la responsabilité des clubs et aura pour conséquence le fait que les engagements seront supprimés. Les nageurs concernés ne participeront pas à la ou les compétitions régionales. (Gestion EXTRANAT).

TARIFS REGIONAUX 2012/2013

RECLAMATIONS	**80 €**
PENALITES POUR FORFAIT Natation Course	
Non déclaré « Forfait ND »	**20 €**
Non déclaré en Finale	**40 €**
** Annulé en cas de production d'un certificat médical **	
AUTRES PENALITES	
Officiels (manquant par réunion)	**80 €**
Dépassements de temps	**18 €**
Non licenciés ayant participé à une compétition /par épreuve	**36 €**

Nota : A défaut de règlement, le club se verra refuser l'oblitération de ses licences ou l'enregistrement de ses engagements pour la compétition suivante.

DROITS D'ENGAGEMENTS

NATATION SPORTIVE et **MAÎTRES**	I.R. et Meeting 50m	Région 25m
Individuel	**9 €**	**4 €**
Relais	**12 €**	**6 €**

Nota : Pour les compétitions régionales qualificatives en bassin de 50m, une ristourne de 2.00 € sera appliquée aux clubs régionaux qui fournissent des officiels et 1 € sera affecté au préciput des aides à la labellisation.

Pour les Interclubs régionaux

Toutes Catégories (par équipe)	**60 €**
Minimes et Benjamins	**40 €**

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les catégories d'âge 2012-2013

La Fédération Française de Natation propose aux nageurs et nageuses des programmes de compétition selon leur catégorie d'âge.

Saison 2012-2013 (du 16 septembre 2012 au 15 septembre 2013)		
Avenir	9 ans et moins	2004 et après
Poussins	10-11 ans	2003-2002
Benjamins	12-13 ans	2001-2000
Minimes	14-15 ans	1999-1998
Cadets	16-17 ans	1997-1996
Juniors	18-19, 20 ans	1995, 1994 et 1993
Seniors	21 ans et plus	1992 et avant

Les jeunes gens et jeunes filles sont, pour le même âge, dans la même catégorie.
Les nageurs et nageuses, ainsi groupés par tranche d'âge, ont des finalités différentes selon leur catégorie d'âge.

Rappel : aucun surclassement n'est autorisé pour l'ensemble des compétitions par catégories d'âge du programme sportif fédéral (compétitions individuelles ou par équipes, épreuves individuelles et relais).
Exemple : une benjamine ne peut pas participer aux championnats de France minimes, y compris dans les relais.

Les étapes de la formation du nageur

Initiation - Acquisition - Développement - Formation
Ce programme, validé lors de l'assemblée générale de mars 2008 à Orléans, présente les quatre étapes de la formation du nageur, à travers un véritable programme d'animation territoriale dont voici les principales caractéristiques.
- Un **programme d'initiation** correspondant au Pass'compétition de l'ENF, c'est-à-dire réaliser un 100 m 4 nages dans les conditions réglementaires.
- Un **programme d'acquisition** dont la finalité est de réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m 4 nages, 10 minutes nage libre et les quatre épreuves de 25 m de spécialités.
- Un **programme de développement** dont la finalité consiste à réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 400 m 4 nages, 800 m nage libre, 100 m nage libre et les trois 50 m de spécialités.
- Un **programme de formation** destiné à animer la vie sportive territoriale et former le jeune nageur vers le haut niveau.
Les instances territoriales (interrégions, régions et départements) ont pour mission de mettre en œuvre, selon leurs spécificités et leurs objectifs, un véritable plan de formation destiné à favoriser l'accès des jeunes sportifs au haut niveau tout en respectant les étapes de formation.

Première étape : l'initiation
Voir texte sur le Pass'compétition dans le chapitre ENF (cible privilégiée, finalité, compétence territoriale…).

Deuxième étape : l'acquisition
■ Pour ce programme, cible privilégiée : 9-11 ans
- Thèmes de travail : endurance, vitesse, habiletés motrices dans les 4 nages, les parties non nagées : départs et virages.
- La finalité : réaliser les épreuves suivantes en situation de compétition : 200 m 4 nages, 10 minutes en nage libre, les quatre épreuves de 25 m de spécialités.
- Nombre de séances par semaine, kilométrage par séance… (Référence ouvrages FFN).
- Compétence territoriale proposée : le département.
- Organiser des réunions courtes (trois heures maximum).
- Périodicité maximale : une par mois.

Troisième étape : le développement
■ Pour ce programme, cible privilégiée : 12-13 ans
- Thèmes de travail : développer les capacités acquises à l'étape précédente.
- Maîtriser les épreuves suivantes en situation de compétition : 400 m 4 nages, 800 m nage libre, 100 m nage libre et les 50 m des trois spécialités.
- Compétence territoriale proposée : la région.
- Organiser sur une journée ou deux réunions.
- Compétitions individuelles et par équipes (identité club).
- Périodicité : à définir.
- Apprendre à gagner.

Quatrième étape : la formation
■ Finalité : l'accès au haut niveau
- Compétitions qualificatives, validées par la DTN, pour accéder aux différents championnats nationaux.
- Un programme de niveau national et des programmes de niveaux sous-jacents (interrégions et régions) pour les années d'âges 20, 19, 18, 17, 16, 15, 14 ans.
- Des championnats régionaux de référence nationale.
- Un objectif terminal pour chaque catégorie d'âge lors de la dernière période du calendrier.

Programme des 11 ans et moins

AVENIRS / POUSSINS

Cette population doit être privilégiée et accompagnée pour lui favoriser l'accès à la richesse de nos diverses activités. Il apparaît donc indispensable de lui proposer un programme cohérent pour atteindre cet objectif.
Chaque comité départemental doit imaginer et définir une politique sportive incitative à destination des catégories avenirs et poussins dans le but d'engager, progressivement, les écoles de natation des clubs vers une réforme de leurs objectifs, de leurs contenus et de leur organisation.

À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions, y compris celles du programme départemental.

ORIENTATION REGIONALE

Les passages des Diplômes E.N.F sont des organisations de club ou de regroupement de clubs coordonnées par le département.
L'organisation départementale peut prévoir la coordination de trois à quatre manifestations annuelles pour ces catégories (recommandation : programmation avant chaque « petites vacances ») mises en place par les clubs avec pour finalité une organisation départementale.
Ces animations intéressent les débutants désirant pratiquer les activités de la natation

Les Passages du SAUV'NAGE

- Organiser dans votre club, sous l'autorité d'un évaluateur ENF1,
- Saisir dans Extranat les résultats des tests.

Les passages du PASS'SPORTS de l'EAU

- Initialiser à 2 ou 3 clubs, sous l'autorité d'au moins 2 évaluateurs ENF2 de clubs différents,
- Envoyer au comité départemental, avec les fichiers appropriés les résultats des tests, qui seront enregistrés par ses soins dans Extranat.

Les passages des PASS'COMPETITION
Le comité régional délègue l'organisation de ces manifestations aux comités départementaux sous l'autorité d'un jury FFN conforme, composé d'officiels et/ou d'évaluateurs ENF 3.

- Prévoir le programme d'une manifestation départementale reconnaissant le travail d'une saison dans les clubs.
- Remplacer la notion de disqualification par des conseils dispensés sur un mode pédagogique.

Le comité pourra également choisir une ou des compétitions existantes pour le passage de ces tests.
Les comités départementaux transmettront les résultats des tests au comité régional, qui les saisira dans Extranat.

Voir Annuel-Règlements FFN - pages 79, 80 et 81

RÈGLEMENT NATATION COURSE
Dimanche 28 octobre 2012

Interclubs benjamins en bassin de 25 m - 1er plot

Compétition d'animation (ni qualificative, ni de référence) confiée par le CR à l'organisation de chaque département :

- Lieux : voir les calendriers sportifs sur les sites des comités départementaux et celui du site du comité régional Languedoc Roussillon :

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2001 et 2000)
- Équipes de 4 nageurs

Engagements Résultats

- Propositions extraNat : J - 12 (premier jour de compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 à J – 2 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule
Compétition permettant aux clubs de susciter dès le groupe d'âge benjamins un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle. L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs.
Cette confrontation a pour vocation d'être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie des benjamins (filles et garçons de 12 et 13 ans nés en 2001 et 2000). Nouveauté dans le programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), il est mis en place un interclubs 12 et 13 ans avec deux plots qui s'additionnent afin de maintenir une partie de la saison collective avant de débuter les compétitions individuelles. Le programme des épreuves intègre un concept de progression pour aborder au mieux le programme du Natathlon.

Contenu du programme :

- **Épreuve individuelle** (1 en filles et 1 en garçons)

100 m 4 nages.
Classement au temps.

- **Épreuves de relais** (4 en filles et 4 en garçons)

4 x 50 m nage libre, 4 x 50 m brasse, 4 x 50 m papillon, 4 x 50 m dos (prise de relais dans l'eau).
Classement au temps.
NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury :
Le jury est validé obligatoirement par le comité régional selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

Mode de participation :
L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
Un nageur doit **impérativement** participer au 100 m 4 nages ainsi qu'aux relais.
Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant à l'épreuve individuelle et aux relais).
Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, **et hors classement**, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes ***classées ou non***.

Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).
Important : les remplaçants devront faire l'objet *d'une compétition à part*.

Classements spécifiques à la compétition :
Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (100 m 4 nages et les quatre relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais ***ne sont pas doublés***.
Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et des équipes garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.
Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.
NB - Les relais 4 x 50 m se verront attribuer une cotation spécifique.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe » :
Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus à l'issue des 1er et 2e plots.
Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot.
Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.

Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Récompenses
Laissées à l'initiative des organisateurs (le remplaçant compris).

Programme et horaires
L'ordre des épreuves, les horaires sont laissés à l'initiative des régions.
Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine au moins 1 h 30 avant le début de chaque réunion.

Extrait Annuel Règlements 2012 / 2013 page 84 et 85

RÈGLEMENT NATATION COURSE
Dimanche 11 novembre 2012

Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m

Compétition d'animation (ni qualificative, ni de référence)

- **Lieu (poule 1 régionale) : Montpellier Antigone** – bassin de 25m / 10 couloirs.

Conditions d'accès :

- Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons*
- Compétition par équipes de clubs. Chaque équipe est obligatoirement composée de dix nageurs ou dix nageuses.

Engagements Résultats :

- Pour respecter les échéances, consulter régulièrement votre espace extraNat ainsi que les sites internet FFN (national, régional et départemental)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr
- Pour les autres poules :
  - Envoi : J à J + 8
  - Publication : J + 1 à J + 9
  - Réclamations : J + 20
  - Validation définitive : J + 60

* À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat mais également lors de l'intégration des performances sur le serveur fédéral.

Préambule :
Objectif : toute la natation française sur le pont ! La performance est cette fois-ci quantitative (plus de 30.000 licenciés mouillent le maillot). Ce qui n'empêche quelques chronos de bonne facture de devenir de nouvelles références nationales, surtout dans le créneau des meilleures performances françaises de 12 à 17 ans en bassin de 25 m initiées en 2010 ou bien encore des records de France. Enfin, c'est aussi une occasion unique pour les « petits » de côtoyer les plus grands. Pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), le programme a bénéficié d'un toilettage. Afin de donner encore plus de rythme à chacune des réunions, le nombre d'épreuves de demi-fond a été diminué et celui des relais augmenté. Le 10 x 100 m nage libre pour lancer les interclubs a fait place à un 10 x 50 m nage libre.

Équipements :
Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique **obligatoire** pour la meilleure poule régionale.
À titre exceptionnel et sous réserve d'un accord préalable de la Commission sportive de natation course de la Fédération Française de Natation, l'utilisation du chronométrage semi-automatique peut être exceptionnellement autorisée à condition de disposer de trois chronométreurs (bouton pressoir) par ligne.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles** (10 en dames et 10 en messieurs)

100 m nage libre, 400 m nage libre, 100 m dos, 200 m dos, 100 m brasse, 200 m brasse, 100 m papillon, 200 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.
Classement au temps.

- **Épreuves de relais** (4 en dames et 4 en messieurs)

4 x 100 m 4 nages, 10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m nage libre, 4 x 200 m nage libre.
Classement au temps.
NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury :
Le juge-arbitre affecté à la meilleure poule régionale sera désigné par l'inter région. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

Dispositions particulières :
L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon régional avec un classement national.
Le comité régional fixe :

- le nombre d'équipes en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale ;
- l'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des régions selon les cotations des équipes, obtenues lors de la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région et toutes les épreuves doivent être nagées.

RÈGLEMENT NATATION COURSE
Précision : la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.
Exemples :
1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

Rappel : le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).
Mode de participation :
Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.
En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels après le relais 10 x 50 m nage libre.
Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.
Tout nageur ayant déjà nagé dans une poule ne pourra figurer en tant que remplaçant dans une autre poule.
En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés.
Tout nageur transféré ou nouvellement licencié de niveau de la série Élite, quel que soit son statut ou sa nationalité, non répertorié sur les grilles de séries, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître auprès de la commission des séries et du cadre technique référent de la région d'origine de la demande afin d'obtenir son intégration **à la date du 9 octobre** de la saison en cours dans les grilles de séries de la FFN.
Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant aux grilles des collectifs internationaux « Olympique », « Mondial » et « Européen » ou de série Élite, en vigueur dans les Règlements sportifs.

Procédures d'engagements :
Les engagements doivent s'effectuer via l'interface « extraNat. »
Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits…) sont précisées dans les « dispositions communes » et les « règlements financiers 2012/2013 du CR Languedoc-Roussillon.
Droits et modalités d'engagement : 60 Euros par équipe
- Les équipes ne respectant pas les modalités d'engagement et/ou qui ne se seront pas acquittées des droits d'engagements, ne seront pas autorisées à participer aux Interclubs TC.
- Les fiches de course seront éditées sur place en fonction des éventuelles modifications

Récompenses
- Coupes aux trois premiers en dames, messieurs et combiné

Classements des équipes :
Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent pas être classées.
La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.
Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.
En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.
À l'issue des interclubs, les régions fourniront le classement des équipes dames d'une part et messieurs d'autre part.
Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.
Un classement général par niveau (une seule équipe par club et par niveau) sera effectué par la FFN et tiendra compte des résultats obtenus par l'ensemble des équipes interclubs au sein de chacun des comités régionaux responsables de l'organisation des poules régionales au sein de sa région.
Ce classement permettra d'attribuer à l'issue des championnats régionaux interclubs un rang national à chaque équipe.
■ **La Nationale 1 prendra en compte :**
- les vingt premières équipes dames et les vingt premières équipes messieurs ayant totalisé le plus grand nombre de points seront classées de Série Nationale 1A interclubs ;
- les vingt équipes suivantes en dames et les vingt équipes suivantes en messieurs seront classées de Série Nationale 1B interclubs.
■ **La Nationale 2 (par inter région) prendra en compte :**
- les trente-deux équipes suivantes en dames et les trente-deux équipes suivantes en messieurs par inter région seront classées de Série Nationale 2 interclubs.
■ **La Nationale 3 (par région) prendra en compte :**
- toutes les équipes suivantes ;
- les régions peuvent, selon le même principe, établir un niveau Nationale 4 départemental.
Il sera également édité un classement général aux points regroupant toutes les équipes ayant participé.
Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipes »
Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Programme :

Dimanche 11 novembre 2012	
1re réunion* Ouverture des portes : 8 h 00 Début des épreuves : 9 h 30	**2e réunion* Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 16 h 00**
1 – 10 x 50 NL dames	15 – 4 x 200 NL dames
2 – 10 x 50 NL messieurs	16 – 4 x 200 NL messieurs
3 – 100 Dos dames	17 – 200 Dos dames
4 – 200 Dos messieurs	18 – 100 Dos messieurs
5 – 100 Brasse dames	19 – 200 Brasse dames
6 – 200 Brasse messieurs	20 – 100 Brasse messieurs
7 – 100 NL dames	21 – 400 NL dames
8 – 400 NL messieurs	22 – 100 NL messieurs
9 – 100 Papillon dames	23 – 200 Papillon dames
10 – 200 Papillon messieurs	24 – 100 Papillon messieurs
11 – 100 4 N dames	25 – 200 4 N dames
12 – 200 4 N messieurs	26 – 100 4 N messieurs
Pause 15'	Pause 15'
13 – 4 x 100 NL dames	27 – 4 x 100 4 N dames
14 – 4 x 100 NL messieurs	28 – 4 x 100 4 N messieurs

NB - À compter de la saison sportive 2012-2013, les nageurs nés en 2004 et après auront l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions. Le contrôle sera effectué lors des propositions d'engagement sur l'espace extraNat.

Extrait Annuel Règlements 2012 / 2013 – page 116 et 117

Les samedi 24 et dimanche 25 novembre 2012*

Championnats départementaux hiver en bassin de 25m

Compétition qualificative UNIQUEMENT aux championnats régionaux 2012/2013 Hiver (25m) et été (50m), et de référence départementale (sous réserve du respect des conditions d'organisation définies par la FFN).

- **Lieux** : fixés par les comités départementaux

Conditions d'accès :

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des départements

Engagements Résultats :

- Propositions extraNat : J - 12 (jour de la compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 à J – 2 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

* *Date préconisée*

Préambule :
Première compétition majeure du parcours départemental, les championnats départementaux en bassin de 25 m peuvent ouvrir la porte des championnats régionaux en bassin de 25 m (hiver) et 50 m (été). Pour les championnats régionaux hiver en 25m, ceux-ci, offrent l'unique accès – pour les nageurs qui ne sont pas de série interrégionale – aux interrégionaux en bassin de 25 m, fin décembre. Tout est possible à partir de cette échéance en début de saison.

Date de la réunion technique
Laissée au libre choix de l'organisateur.

Lieux :
Une organisation, à minima, au sein de chaque département.

Équipements :
Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique préconisé.

Durée :
Deux jours. Trois à quatre réunions.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

- **Épreuves de relais :**

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des organisateurs. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification aux championnats régionaux.

Jury :
L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional (pour chaque championnat) doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

Mode de participation :
Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétitions cohérent avec des périodes de travail indispensable pour ce niveau d'expertise. Toutefois, il semble important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats régionaux en bassin de 25 m.

Procédures d'engagements :
Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
Les droits d'engagements et le règlement sont laissés à l'initiative du département.

Récompenses :
Laissées à l'initiative des comités départementaux.

Programme et horaires :
Laissées à l'initiative des comités départementaux.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Les samedi 8 et dimanche 9 décembre 2012

Championnats régionaux L-R en bassin de 25 m

Compétition qualificative UNIQUEMENT aux championnats Inter régionaux Hiver en bassin de 25 m et seulement de référence départementale pour les nageurs (ses) licenciés(es) dans la région LR au cours de la saison 2012/2013).

- **Lieu : ALES**

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements Résultats

- Propositions extraNat : J - 12 (jour de la compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 à J – 2 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :

Échéance majeure du début de saison dans les régions, cette compétition est la première des deux portes pour accéder au parcours interrégional. En effet, les championnats régionaux en bassin de 25 m sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux en bassin de 25 m, seule voie d'accès au parcours interrégional en début de saison. Dans le cas où les nageurs n'accèdent pas à ces championnats, ils bénéficient d'une seconde porte d'accès au parcours interrégional avec les championnats régionaux d'été, fin mai.

Date de la réunion technique

Laissée au libre choix de l'organisateur.

Équipements

Bassin de 25 m homologué, chronométrage automatique obligatoire pour bénéficier de la reconnaissance des performances qualificatives.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.

Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional.

- Les finales restent réservées aux seuls nageurs de niveau régional et inférieur. En ce sens, les nageurs de séries interrégionales et supérieures (grilles de séries 2013/1016), n'ont pas accès aux finales de l'après-midi.
- Le comité régional pourra, tenant compte du nombre des engagements par épreuve (engagements supérieur à 40 sur certaines épreuves), compléter le programme en ajoutant des finales C (ces précisions seront données à l'occasion de la réunion technique).

Pour les 400 m, 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin, série rapide l'après-midi).

- **Épreuves de relais**

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités régionaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury

L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence

interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation

Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, il est conseillé aux régions d'offrir la possibilité de se qualifier d'une année sur l'autre pour la grande majorité des nageurs, puis uniquement à partir des championnats départementaux en bassin de 25 m pour le complément de nageurs.

Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leurs championnats à des sélections étrangères. Il est important de rappeler que cette compétition est qualificative aux championnats inter régionaux en bassin de 25 m. À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs à la recherche d'une qualification et licenciés FFN (et donc prioritairement les nageurs licenciés dans la région L-R) de se qualifier.

Les nageurs (es) non licenciés (es) dans la région Languedoc-Roussillon pour la saison sportive 2012/2013, ne peuvent avoir accès aux finales de cette compétition.

Toutefois, et uniquement <u>sur demande « écrite »</u> de leurs comités régionaux respectifs, les nageurs M/C/J/S licenciés « hors région » mais s'entraînant au sein d'un des deux pôles France ou Espoirs de Natation de Font Romeu, <u>pourront être autorisés</u> à participer à ces championnats, et ce, sans aucune réserve ou limite pour ce qui concerne leurs éventuels accès aux finales des épreuves inscrites au programme de ces championnats régionaux. Ils n'auront cependant pas accès aux podiums.

<u>2 possibilités de « mode de participation » sont donc proposées</u>:

1°) Pas de restriction concernant le mode de participation, à savoir :

- Les nageurs (ses) de séries régionales et supérieures (cf. grilles fédérales, régionales et départementales 2013/1016), peuvent participer sans restriction concernant le nombre d'épreuves auxquelles ils ou elles participent.
- Sont également autorisés à participer les nageurs (ses) ayant réalisé un temps de la grille de qualification jointe, UNIQUEMENT à l'occasion des championnats départementaux 25m organisés dans chacun des départements de la région LR, le week-end du 24 et 25 novembre 2012. Ces nageurs (ses) ne pourront participer qu'aux SEULES épreuves sur lesquelles ils (ou elles) ont obtenu une ou plusieurs qualification (cf : grilles de qualification régionales jointes).

2°) Une seule restriction concernant le mode de participation :

- Les nageurs et nageuses **<u>ayant participé</u>** aux championnats de France Hiver 25 mètres, TC et Jeunes, ne sont pas autorisés à participer à ces championnats régionaux Hiver 25 mètres.
- Pour l'ensemble des autres nageurs, les règles sont les mêmes que celles définies ci-dessus. Pas de restriction concernant le nombre d'engagements pour les nageurs de séries régionales et supérieures. A contrario, les nageurs qualifiés à l'issue des championnats départementaux Hiver en 25 mètres organisés dans les départements de la région, le week-end du 24 et 25 novembre 2012, ne peuvent être engagés que sur les seules épreuves où ils ont obtenu une qualification (cf. : grilles jointes).

Procédures d'engagements

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface « extraNat. »

Propositions extraNat : J - 12 (J = jour de la compétition)
Clôture des engagements : à J - 4
Intégration des résultats sur le site web FFN : géré par extraNat.fr

Dispositions financières

Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits…) sont précisées dans les « conditions particulières » et les « règlements financiers 2012/2013 du CR Languedoc-Roussillon ».

- **4,00 Euros** par épreuve individuelle à adresser au siège du CR Natation accompagnés des frais d'engagements.

Récompenses

Une médaille aux champions régionaux des catégories Juniors-Seniors, Cadettes et Minimes.

***Programme* et horaires conseillés :**
Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Samedi 8 décembre 2012	
1re réunion **Ouverture des portes : 7 h 30** **Début des épreuves : 9 h 00**	**2e réunion** **Ouverture des portes : 15 h 00** **Début des épreuves : 16 h 30**
1 – 200 4 N dames *(séries)* 2 – 200 4 N messieurs *(séries)* 3 – 200 NL dames *(séries)* 4 – 200 NL messieurs *(séries)* 5 – 200 Dos dames *(séries)* 6 – 200 Dos messieurs *(séries)* 7 – 100 Brasse dames *(séries)* 8 – 100 Brasse messieurs *(séries)* 9 – 1500 NL dames *(séries lentes)* 10 – 1500 NL messieurs *(séries lentes)* 11 – 100 Papillon dames *(séries)* 12 – 100 Papillon messieurs *(séries)* 13 – 50 NL dames *(séries)* 14 – 50 NL messieurs *(séries)* 15 – 400 4 N dames *(séries lentes)* 16 – 400 4 N messieurs *(séries lentes)*	17 – 200 4 N dames (**finales B, A**) 18 – 200 4 N messieurs (**finales B, A)** 19 – 200 NL dames (**finales B, A)** 20 – 200 NL messieurs (**finales B, A)** 21 – 200 Dos dames (**finales B, A)** 22 – 200 Dos messieurs (**finales B, A)** 23 – 100 Brasse dames (**finales B, A)** 24 – 100 Brasse messieurs (**finales B, A)** 25 – 1500 NL dames ***(série rapide)*** 26 – 1500 NL messieurs ***(série rapide)*** 27 – 100 Papillon dames (**finales B, A)** 28 – 100 Papillon messieurs (**finales B, A)** 29 – 50 NL dames (**finales B, A)** 30 – 50 NL messieurs (**finales B, A)** 31 – 400 4 N dames ***(série rapide)*** 32 – 400 4 N messieurs ***(série rapide)***

Dimanche 9 décembre 2012	
3e réunion **Ouverture des portes : 7 h 30** **Début des épreuves : 9 h 00**	**4e réunion** **Ouverture des portes : 14 h 30** **Début des épreuves : 16 h 00**
33 – 800 NL dames *(séries lentes)* 34 – 800 NL messieurs *(séries lentes)* 35 – 200 Brasse dames *(séries)* 36 – 200 Brasse messieurs *(séries)* 37 – 100 NL dames *(séries)* 38 – 100 NL messieurs *(séries)* 39 – 200 Papillon dames *(séries)* 40 – 200 Papillon messieurs *(séries)* 41 – 100 Dos dames *(séries)* 42 – 100 Dos messieurs *(séries)* 43 – 50 Brasse dames *(séries)* 44 – 50 Brasse messieurs *(séries)* 45 – 50 Dos dames *(séries)* 46 – 50 Dos messieurs *(séries)* 47 – 50 Papillon dames *(séries)* 48 – 50 Papillon messieurs *(séries)* 49 – 400 NL dames *(séries lentes)* 50 – 400 NL messieurs *(séries lentes)*	51 – 800 NL dames ***(série rapide)*** 52 – 800 NL messieurs ***(série rapide)*** 53 – 200 Brasse dames (**finales B, A)** 54 – 200 Brasse messieurs (**finales B, A)** 55 – 100 NL dames (**finales B, A)** 56 – 100 NL messieurs (**finales B, A)** 57 – 200 Papillon dames (**finales B, A)** 58 – 200 Papillon messieurs (**finales B, A)** 59 – 100 Dos dames (**finales B, A)** 60 – 100 Dos messieurs (**finales B, A)** 61 – 50 Brasse dames (**finales B, A)** 62 – 50 Brasse messieurs (**finales B, A)** 63 – 50 Dos dames (**finales B, A)** 64 – 50 Dos messieurs (**finales B, A)** 65 – 50 Papillon dames (**finales B, A)** 66 – 50 Papillon messieurs (**finales B, A)** 67 – 400 NL dames ***(série rapide)*** 68 – 400 NL messieurs ***(série rapide)***

Grilles de qualification Dames pour les Championnats Régionaux L-R
Hiver et Eté 2012/2013 (Tous bassins)

Epreuves	Seniors Nées en 1992 et avant	Juniors Nées en 1993.1994.1995	Cadettes 2 Nées en 1996	Cadettes 1 Nées en 1997	Minimes 2 Nées en 1998	Minimes 1 Nées en 1999	**Totaux potentiels de nageuses qualifiées par épreuve (*)**
50 m Nage libre	32.12 (22)	32,56 (28)	33,07 (25)	33,20 (32)	33.97 (38)	34.41 (44)	189
100 m Nage libre	1.09.57 (11)	1.11.30 (21)	1.11.94 (26)	1.13.03 (27)	1.13.51 (29)	1.15.00 (36)	150
200 m Nage libre	2.30.06 (8)	2.33.41 (14)	2.34.75 (20)	2.36.51 (24)	2.38.83 (35)	2.40.63 (32)	123
400 m Nage libre	5.15.59 (8)	5.22.36 (9)	5.25.22 (13)	5.29.38 (16)	5.31.72 (16)	5.39.15 (16)	78
800 m Nage libre	10.45.80 (7)	10.53.27 (7)	11.00.54 (12)	11.06.22 (13)	11.17.62 (15)	11.32.50 (15)	69
1500 m Nage libre	19.54.05 (1)	20.28.64 (-)	20.40.68 (-)	20.57.02 (1)	21.08.45 (-)	21.30.31 (-)	2
50 m Dos	36,99 (9)	37,95 (13)	38,34 (16)	38,73 (25)	39,01 (20)	39,64 (24)	107
100 m Dos	1.17.69 (6)	1.19.65 (16)	1.20.77 (14)	1.21.62 (19)	1.22.32 (20)	1.23.69 (21)	96
200 m Dos	2.46.57 (3)	2.51.88 (7)	2.54.01 (9)	2.55.91 (16)	2.57.05 (15)	3.00.88 (23)	73
50 m Brasse	39,52 (5)	40,47(5)	40,75 (6)	41,38 (11)	43,27 (22)	44,66 (19)	68
100 m Brasse	1.27.80 (9)	1.29.59 (8)	1.31.39 (10)	1.31.69 (10)	1.31.71 (21)	1.34.18 (18)	76
200 Brasse	3.07.06 (5)	3.11.99 (6)	3.14.10 (6)	3.15.99 (6)	3.18.65 (18)	3.22.04 (12)	53
50 m Papillon	34,98 (6)	35,39 (10)	35,61 (14)	35,98 (17)	35,55 (23)	37,29 (19)	89
100 m Papillon	1.18.03 (9)	1.19.12 (10)	1.20.29 (9)	1.21.78 (15)	1.23.49 (17)	1.22.85 (8)	67
200 m Papillon	2.46.55 (4)	2.50.08 (8)	2.52.11 (5)	2.54.06 (7)	2.56.42 (13)	3.00.06 (8)	45
200 m 4 Nages	2.47.70 (9)	2.51.64 (10)	2.53.30 (16)	2.55.07 (22)	2.57.14 (29)	3.00.20 (30)	116
400 m 4 Nages	5.59.14 (5)	6.08.29 (7)	6.11.75 (10)	6.17.66 (12)	6.19.41 (12)	6.26.22 (15)	61
Totaux par catégories ou années d'âge	127	179	211	273	343	340	1473

Grilles de qualification Messieurs pour les Championnats Régionaux L-R
Hiver et Eté 2012/2013 (Tous bassins)

Epreuves	Seniors Nées en 1992 et avant	Juniors Nées en 1993.1994.1995	Cadettes 2 Nées en 1996	Cadettes 1 Nées en 1997	Minimes 2 Nées en 1998	Minimes 1 Nées en 1999	**Totaux potentiels de nageuses qualifiées par épreuve (*)**
50 m Nage libre	27,60 (31)	28,42 (43)	29,21 (27)	29,65 (32)	30,93 (36)	32,47 (32)	201
100 m Nage libre	59.68 (19)	1.00.93 (34)	1.03.64 (23)	1.04.86 (30)	1.07.73 (23)	1.10.30 (22)	151
200 m Nage libre	2.13.16 (20)	2.15.31 (34)	2.19.25 (13)	2.22.09 (27)	2.27.76 (20)	2.33.50 (21)	135
400 m Nage libre	4.43.66 (12)	4.46.06 (21)	4.58.91 (14)	5.05.53 (20)	5.16.54 (10)	5.22.70 (13)	100
800 m Nage libre	9.52.54 (3)	10.07.02 (3)	10.32.21 (1)	10.33.76 (6)	10.47.84 (2)	11.08.73 (0)	15
1500 m Nage libre	18.20.09 (11)	18.39.94 (11)	19.43.76 (5)	19.55.91 (12)	20.18.26 (2)	20.53.01 (6)	47
50 m Dos	32,80 (6)	33,29 (21)	34,86 (13)	35,49 (19)	36,89 (14)	37,45 (14)	87
100 m Dos	1.08.62 (8)	1.09.37 (22)	1.13.63 (14)	1.14.06 (13)	1.18.22 (8)	1.21.69 (13)	78
200 m Dos	2.25.18 (8)	2.28.72 (15)	2.33.31 (11)	2.34.79 (12)	2.42.30 (11)	2.50.26 (8)	65
50 m Brasse	34,80 (8)	35,87 (11)	38,31 (13)	38,88 (13)	40,36 (15)	41.64 (12)	72
100 m Brasse	1.16.66 (14)	1.18.67 (19)	1.23.04 (15)	1.24.46 (10)	1.26.06 (10)	1.28.23 (10)	78
200 Brasse	2.44.78 (6)	2.46.85 (12)	2.52.03 (4)	2.54.90 (4)	3.00.12 (6)	3.06.60 (6)	38
50 m Papillon	30,15 (18)	30,73 (26)	32,69 (12)	33,01 (21)	34,97 (11)	36,11 (19)	107
100 m Papillon	1.07.44 (19)	1.08.25 (22)	1.13.61 (9)	1.15.56 (20)	1.13.15 (7)	1.15.83 (7)	84
200 m Papillon	2.24.76 (6)	2.26.46 (13)	2.36.15 (5)	2.38.04 (11)	2.42.19 (6)	2.47.85 (6)	47
200 m 4 Nages	2.31.92 (14)	2.33.35 (24)	2.36.35 (13)	2.41.63 (20)	2.48.06 (18)	2.53.39 (17)	106
400 m 4 Nages	5.23.26 (11)	5.26.88 (14)	5.35.91 (6)	5.42.56 (12)	6.08.82 (8)	6.17.38 (14)	65
Totaux par catégories ou années d'âge	214	345	198	282	207	220	1466

* Dans les colonnes de droite des deux tableaux ci-dessus figurent les effectifs de nageurs (ses) de notre région ayant réalisé tous bassins (25 ou 50 m) en 2011/2012 les temps des grilles de qualification ci-dessus reportées.
Entre parenthèses sur l'ensemble du tableau, les effectifs de nageurs par épreuve et par distance en capacité de participer à ces championnats régionaux d'Hiver 2012/2013 en bassin de 25 m (hiver) ou d'été (50 m).
Attention les effectifs ci-dessus reportés ne tiennent pas compte des nageurs possédant un niveau supérieur au niveau régional, et logiquement donc en mesure de ne pas « passer » par ou ne pas participer à ces championnats régionaux…
D'autre part, le programme fixé pour ces championnats régionaux d'hiver par la FFN (pages 129 et 130 de l'annuel règlements 2012/2013) sur 2 jours et 4 réunions, (séries le matin, et finales l'AM) comporte 17 épreuves…Chaque nageur (se) susceptible de participer tenant compte de son « niveau de série », ou qui se serait qualifié (e) à l'issue des championnats départementaux, est susceptible de ne participer qu'à 4 à 5 épreuves maximum sur cette compétition au total : les effectifs potentiels de participants (et d'engagements par épreuve) devraient donc être divisés par 3 ou 4……D'où filles et garçons réunis, environ 750 à 1000 engagements !
Je ne m'étendrai toutefois pas sur les nageurs et nageuses susceptibles d'obtenir un « niveau régional et supérieur », profitant des seules épreuves de 50 mètres présentes dans nos programmes : 4/17 ?
2939 nageurs et nageuses dans notre région de niveau régional et supérieur (!) sur 2 X 17 épreuves de nos programmes. Dont 444 chez les garçons et 456 chez les filles, sur les seules épreuves de 50 mètres de spécialité.
Si demain, on supprime les qualifications des 50 mètres, pour ne les autoriser que sur la base de la production d'une performance sur une autre épreuve de la même spécialité, tout pourrait changer, y compris le travail de nos cadres.
Ou alors, conviendrait-il de « durcir » considérablement les temps nécessaires à l'accès à une série ou à une qualification sur ces 4 seules épreuves ????
Thierry JAMET – CTS Natation LR

PRINCIPES RETENUS POUR L'ETABLISSEMENT DES GRILLES DE QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS REGIONAUX LR Hiver 25 m et Eté 50 m 2012/2013

Le principe de base est au départ très simple : j'ai tenu compte des grilles de qualification fixées par notre Inter région Sud Est et validées par celle-ci pour ce qui concerne l'accès aux Championnats IR Hiver en bassin de 25 mètres, programmés du 21 au 23 décembre 2012 à Clermont-Ferrand semble t-il ?
Cette grille servira donc à la fois de qualification pour :

- Nos championnats régionaux Hiver 25 m qualificatifs pour ces Inter régionaux Hiver en 25 mètres (voir règlements fédéraux 2012/2013 pages 129 et 130), devraient être organisés à Alès ou Béziers les 8 et 9 décembre 2012.
- Nos championnats régionaux d'Eté en 50 m qualificatifs pour les Championnats de N2 été en 50 m (qualificatifs pour les Championnats de France Minimes et Championnats de France 16 ans et plus).

A la grille de référence IR, j'ai donc seulement attribué des « majorations de temps », en fonction des distances et des spécialités, et surtout pour chacune des catégories ou années d'âge. Ceux-ci sont reportés dans le tableau ci-dessous et représentent en quelque sorte la « marge » séparant le niveau régional du niveau Inter régional : l'objectif était à la fois de trouver des effectifs de nageurs raisonnables, par épreuve et par spécialité, sans trop nous écarter des grilles de qualification régionales 2011/2012, et sans risquer de nous écarter des nouvelles grilles de « séries » de la nouvelle olympiade qui à ce jour n'ont toujours pas été « validées » par la Fédération.

Tableau de « majoration » IR pour qualifications REGION, par distance et spécialité

Epreuves	Garçons	Filles
50 NL	+ 3.50	+ 3.50
100 NL	+ 5.50	+ 7.50
200 NL	+ 13.00	+ 10.50
400 NL	+ 30.00	+ 30.00
800 NL	+ 50.00	+ 50.00
1500 NL	+ 1.20.00	+ 1.30.00
50 DOS	+ 3.00	+ 4.00
100 DOS	+ 7.00	+ 7.00
200 DOS	+ 10.00	+ 10.00
50 BRASSE	+ 2.50	+ 2.50
100 BRASSE	+ 7.00	+7.00
200 BRASSE	+ 12.00	+ 12.00
50 PAPILLON	+ 3.00	+ 3.00
100 PAPILLON	+ 7.00	+ 7.00
200 PAPILLON	+ 10.00	+ 10.00
200 4 NAGES	+ 16.00	+ 16.00
400 4 NAGES	+ 35.00	+ 35.00

Championnats interrégionaux en bassin de 25 m

Pour tout complément d'information concernant ces championnats, vous pouvez consulter le programme édité par l'Auvergne en cliquant (Ctrl + clic) sur le lien suivant : http://languedocroussillon.ffnatation.fr/rsc/1593/fichiers/dossiers/1408.pdf

Compétition qualificative pour la Nationale 2 Hiver en bassin de 50 m.

- **Lieu : Auvergne à Saint VICTOR (Monluçon)**

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
- Nageurs appartenant à la série interrégionale
- Nageurs qualifiés à partir des championnats régionaux en bassin de 25 m

Engagements Résultats

- Propositions extraNat : du 09/12/2012 au 17/12/2012
- Liste des engagés : 18/12/2012
- Réunion technique : 20/12/2012 - 18 h 30 (liste de départ)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Cette nouvelle compétition s'inspire dans la forme des championnats de France en bassin de 25 m. Dans le fond, elle constitue un passage obligé pour tous les nageurs souhaitant poursuivre la saison au niveau interrégional. Ces championnats interrégionaux programmés à la fin du premier trimestre sportif permettront une véritable confrontation de haut niveau dans chacune des interrégions.

Équipements

Bassin de 25 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Contenu du programme : 17 épreuves individuelles en dames et 17 en messieurs
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
Séries et finales A, B et C pour toutes les distances (50 m, 100 m et 200 m). Organisation de finales quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.
Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre, classement au temps avec séries lentes le matin et série rapide l'après-midi.

Mode de qualification et règles de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN. Les nageurs ***qualifiés*** aux championnats de France en bassin de 25 m ***ne sont pas autorisés à participer à ces championnats***. ***Il s'agit bien de comprendre « nageurs qualifiés », et non pas les seuls nageurs « ayant participé » aux championnats de France bassin de 25m. Les seuls nageurs autorisés à participer sont donc*** :
- Les nageurs identifiés dans la série interrégionale et les nageurs de séries « excellence nationale » par année d'âge 14 à 18 ans non concernés par les championnats de France en bassin de 25 m à l'issue de la saison 2011-2012. Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves complémentaires. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).
- Les nageurs qualifiés à l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. Pour rappel, les règles de qualification pour ces nageurs sont déterminées par chaque inter régions concernées.

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Dimanche 3 février 2013

Interclubs benjamins en bassin de 25 m - 2e plot

Compétition d'animation (ni qualificative et ni de référence)

- **Lieu : ALES (25m – 10 couloirs)**

Conditions d'accès :

- Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (2001 et 2000)
- Équipes de 4 nageurs

Engagements Résultats :

- Propositions extraNat : J - 12 (premier jour de compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 à J – 2 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :

Succédant aux précédents interclubs benjamins du premier trimestre sportif, il marque une progressivité entre le premier plot des interclubs et le premier plot du Natathlon. Cette configuration a pour objectif d'accompagner au mieux le balisage du parcours de formation de ces nageurs en cours de construction. Le tout dans un esprit festif propre à ces compétitions par équipes.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles** (4 en filles et 4 en garçons)

100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m papillon.
Classement au temps.

- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)

4 x 200 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.
Classement au temps.
NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury :

Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

Mode de participation :

L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements, sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental. Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
Un nageur doit **impérativement** participer à deux épreuves individuelles ainsi qu'aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.
Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).
Chaque équipe sera composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.
Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).
Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Classements spécifiques à la compétition :

Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et, dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour un classement général. Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**.

Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.
Les compétitions se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans le classement spécifique prévu par la FFN.
NB - Le 4 x (100 m 4 nages), chaque relayeur réalise un 100 m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100 m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100 m nage libre. Chaque nageur réalise un 100 m 4 nages dans le respect des Règles FINA.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe » :
Le classement final des interclubs se fera à l'addition des points obtenus aux 1er et 2e plots.
Pour figurer dans le classement national des clubs, le club doit être présent avec au moins une équipe par plot.
Le premier club au classement cumulé de points par équipe totalise 2.000 points.
Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Procédures d'engagements :
Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
Droits et modalités d'engagement : 40 Euros par équipe
- Les équipes ne respectant les modalités d'engagement et/ou qui ne se seront pas acquittées des droits d'engagements ne seront pas autorisées à participer à la Coupe régionale Interclubs Benjamins et/ou Minimes.
- Les fiches de course seront éditées sur place en fonction des éventuelles modifications.
- Un nageur titulaire d'une équipe, ne peut figurer comme « remplaçant » dans une autre équipe.

Récompenses :
Coupes aux trois premiers en filles, garçons

Officiels :
- La règle à appliquer est de un officiel par équipe pour les compétitions interclubs se déroulant en Languedoc-Roussillon (Cf. Dispositions particulières 2012/2013).

Programme et horaires
L'ordre des épreuves, ainsi que les horaires sont laissés à l'initiative des régions.
Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine au moins 1 h 30 avant le début de chaque réunion.

Dimanche 3 février 2013	
1re réunion* Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 10 h 00	**2e réunion* Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 16 h 00**
100m papillon Benjamins Garçons 100m Dos Benjamines Filles 100m Brasse Benjamins Garçons 100m Nage Libre Benjamines Filles **Pause : 10'** 4 x 200m NL Benjamins Garçons 4 x (100mx4nages) Benjamines Filles chaque relayeur effectue un 100m m 4 nages	100m Papillon Benjamines Filles 100m Dos Benjamins Garçons 100m Brasse Benjamines Filles 100m Nage Libre Benjamins Garçons **Pause : 10'** 4 x 200m NL Benjamines Filles 4 x (100mx4nages) Benjamins Garçons chaque relayeur effectue un 100m m 4 nages

RÈGLEMENT NATATION COURSE
dimanche 3 février 2013

Interclubs minimes en bassin de 25 m

Compétition d'animation (ni qualificative et ni de référence)

- **Lieu : CANET en Roussillon (25 m – 8 couloirs)**

Conditions d'accès :

- Catégories d'âge : F. et G. 14 et 15 ans (1999 et 1998)
- Équipes de 4 nageurs

Engagements Résultats :

- Propositions extraNat : J - 12 (premier jour de compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 à J – 2 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :
Dans la continuité des deux plots des Interclubs benjamins, les Interclubs minimes permettent aux clubs de maintenir un état d'esprit propre à une compétition par équipes en valorisant la prestation collective plutôt que la performance individuelle.
L'encadrement technique qui sera en charge de ce créneau pourra mettre en place des regroupements locaux et des stratégies pour la formation des jeunes nageurs. Cette compétition doit être ouverte au plus grand nombre d'équipes, réservée à la catégorie minimes. Dans le règlement du classement national en natation course, les interclubs minimes sont le deuxième maillon de la chaîne pour prétendre bénéficier des points attribués pour cette famille de compétitions, le premier maillon étant les interclubs benjamins et le dernier maillon les interclubs toutes catégories.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles** (4 en filles et 4 en garçons)

100m m nage libre, 100m m dos, 100m m brasse, 100m m papillon.
Classement au temps.

- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)

- Relais : 4 x 200 m nage libre et 4 x (100m m 4 nages), chaque relayeur effectue un 100m m 4 nages.
Classement au temps.

NB - S'agissant d'une compétition par équipes, la règle des deux départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des Règlements techniques de la FINA.

Jury :
Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

Mode de participation :
Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
L'accès à la compétition est laissé à l'initiative des régions, départements. Sachant qu'il n'y a aucune possibilité d'organiser un tour éliminatoire départemental.
Un nageur doit **impérativement** participer à deux épreuves individuelles et aux relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.
Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs participant aux épreuves individuelles).
Chaque équipe sera obligatoirement composée de quatre nageurs. Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées (en attente de développement informatique). Toutes les performances seront prises en compte. Une épreuve réservée au remplaçant de chaque équipe pourra être organisée (une seule course par nageur correspondant aux épreuves de la compétition).
Important : les remplaçants devront faire l'objet d'une compétition à part.

Procédures d'engagements :
Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
Droits et modalités d'engagement : 40 Euros par équipe
- Les équipes ne respectant les modalités d'engagement et/ou qui ne se seront pas acquittées des droits d'engagements ne seront pas autorisées à participer à la Coupe régionale Interclubs Benjamins et/ou Minimes.
- Les fiches de course seront éditées sur place en fonction des éventuelles modifications.

Récompenses
Coupes aux trois premiers en filles, garçons

Officiels :
- La règle à appliquer est de un officiel par équipe pour les compétitions interclubs se déroulant en Languedoc-Roussillon (Cf. Dispositions particulières 2012/2013).

Classements spécifiques à la compétition
Pour être classé, chaque club doit participer à toutes les épreuves (individuelles et relais) et dans ce cas, il peut présenter des équipes 2, 3, 4, etc. Seules les équipes complètes sont comptabilisées pour le classement général.
Un nageur titulaire d'une équipe, ne peut figurer comme « remplaçant » dans une autre équipe.
Le classement est établi au cumul des points obtenus à la table de cotation par chaque nageur, les points du relais **ne sont pas doublés**. Un classement masculin, un classement féminin et un classement mixte sont publiés. À l'issue des interclubs, les régions fournissent le classement des équipes filles d'une part et garçons d'autre part. Les clubs ayant plusieurs équipes classées verront celles-ci numérotées dans l'ordre des points obtenus.
Les organisations se déroulant hors des dates prévues ne feront pas l'objet d'une prise en compte dans les classements spécifiques de la compétition.
NB - Le 4 x (100m m 4 nages), chaque relayeur effectuant un 100m m 4 nages, sera coté sur la base du 4 x 100m m nage libre. Il sera déclaré sur extraNat comme un 4 x 100m m nage libre. Chaque nageur réalise un 100m m 4 nages dans le respect des Règles FINA.

Classement national des clubs « Classement des compétitions par équipe »
Pour le règlement exhaustif du classement national des clubs en natation course, se reporter au chapitre traitant du sujet.

Programme et horaires
L'ordre des épreuves et les horaires sont laissés à l'initiative des régions.
Les organisateurs veilleront à respecter une durée raisonnable de la compétition. Nous conseillons aux organisateurs de mettre à disposition la piscine pour l'échauffement, au moins 1 h 30 avant chaque réunion.

Dimanche 3 février 2013	
1re réunion* Ouverture des portes : 8 h 30 Début des épreuves : 10 h 00	**2e réunion* Ouverture des portes : 14 h 30 Début des épreuves : 16 h 00**
100m papillon Minimes Garçons 100m Dos Minimes Filles 100m Brasse Minimes Garçons 100m Nage Libre Minimes Filles **Pause : 10'** 4 x 200m NL Minimes Garçons 4 x (100mx4nages) Minimes Filles chaque relayeur effectue un 100m m 4 nages	100m Papillon Minimes Filles 100m Dos Minimes Garçons 100m Brasse Minimes Filles 100m Nage Libre Minimes Garçons **Pause : 10'** 4 x 200m NL Minimes Filles 4 x (100mx4nages) Minimes Garçons chaque relayeur effectue un 100m m 4 nages

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Natathlon en bassin de 25 m

Compétition d'animation (ni qualificative et ni de référence)

- **Plot 1** : Période du 23 février au 24 mars 2013
- **Plot 2** : minimum 3 semaines après le 1er plot
- **Plot 3** : minimum 3 semaines après le 2e plot

Important : 19 mai 2013 date limite d'organisation du 3e plot.

- **Lieux :** se reporter à la publication du calendrier institutionnel de votre région et/ou de votre département

Conditions d'accès :

- Catégories d'âge : F. et G. 12 et 13 ans (nés en 2001 et 2000)

Engagements Résultats :

- Propositions extraNat : J - 12 (premier jour de compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 à J - 2
(à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :
Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois plots distinctifs, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs « complets » (programme de développement).
Pour chaque plot, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois plots, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs est retenu pour prendre part au Trophée Lucien-ZINS.
Dans le programme de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), la date du premier plot a été retardée et les épreuves ont été modifiées de façon à permettre un temps de formation plus long et adapté à chaque âge, 12 ans puis 13 ans. L'objectif visé étant de densifier le nombre de nageurs pour réussir l'ensemble des six épreuves.

Dates des compétitions :
Impératif : chaque région ***impose ses trois dates uniques***. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. ***Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale***.

Durée :
Sur deux réunions, au cours d'une ou deux journées consécutives, sur le même week-end et, éventuellement, dans deux piscines différentes.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles - Benjamins 1re année, 12 ans** (6 en filles et 6 en garçons)

50 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.

- **Épreuves individuelles - Benjamins 2e année, 13 ans** (6 en filles et 6 en garçons)

50 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 400 m 4 nages.
Classement au temps.

- **Épreuves de relais :** *Néant.*

NB - Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas dépasser cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

Jury :
Le jury est constitué par le comité régional organisateur selon les Règles FFN. Le ou les juges arbitres devront figurer sur les listes des officiels valides pour la saison en cours.

Mode de participation :
Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.
À chacun des trois plots, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

Classements spécifiques de la compétition :
À l'issue des trois plots, le site web FFN publiera le classement national des nageurs au Natathlon 2013, à l'addition de l'ensemble des meilleures cotations **des six épreuves** nagées au cours des trois plots.
Pour être classé, un nageur devra avoir participé à toutes les épreuves à l'issue des trois plots du Natathlon.
NB - La disqualification dans une ou plusieurs épreuves n'empêche pas de figurer dans le classement national.
Les régions sont invitées à publier ce type de classement à l'échelon de leur territoire.

Classement national des clubs « Classement des compétiteurs » :
Les nageurs figurant au classement national du Natathlon et qui n'appartiennent pas à une série régionale ou supérieure marquent 30 points.

Récompenses :
À la discrétion de chaque organisation tout en sachant que les nageurs de ce groupe d'âge sont particulièrement sensibles à ce genre d'initiative.

Programme préconisé (pour rappel : toutes les épreuves sont proposées à chaque plot)

Exemple n° 1

1re réunion	**2e réunion**
1 – 400 NL filles benjamins1 - 12 ans *(séries)*	9 – 400 NL garçons benjamins1 - 12 ans *(séries)*
2 – 800 NL filles benjamins2 - 13 ans *(séries)*	10 – 800 NL garçons benjamins2 - 13 ans *(séries)*
3 – 50 Papillon garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*	11 – 50 Dos filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*
4 – 50 Papillon filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*	12 – 50 Dos garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*
5 – 50 NL garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*	13 – 50 Brasse filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*
6 – 50 NL filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*	14 – 50 Brasse garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*
7 – 200 4 N garçons benjamins1 - 12 ans *(séries)*	15 – 200 4 N filles benjamins1 - 12 ans *(séries)*
8 – 400 4 N garçons benjamins2 - 13 ans *(séries)*	16 – 400 4 N filles benjamins2 - 13 ans *(séries)*

Exemple n° 2

1re réunion	**2e réunion**
1 – 400 NL garçons benjamins1 - 12 ans *(séries)*	9 – 400 NL filles benjamins1 - 12 ans *(séries)*
2 – 800 NL garçons benjamins2 - 13 ans *(séries)*	10 – 800 NL filles benjamins2 - 13 ans *(séries)*
3 – 50 Dos filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*	11 – 50 Papillon garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*
4 – 50 Dos garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*	12 – 50 Papillon filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*
5 – 50 Brasse filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*	13 – 50 NL garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*
6 – 50 Brasse garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*	14 – 50 NL filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*
7 – 200 4 N filles benjamins1 - 12 ans *(séries)*	15 – 200 4 N garçons benjamins1 - 12 ans *(séries)*
8 – 400 4 N filles benjamins2 - 13 ans *(séries)*	16 – 400 4 N garçons benjamins2 - 13 ans *(séries)*

Exemple n° 3

1re réunion	**2e réunion**
1 – 200 4 N filles benjamins1 - 12 ans *(séries)*	9 – 50 Papillon filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*
2 – 400 4 N filles benjamins2 - 13 ans *(séries)*	10 – 50 Papillon garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*
3 – 200 4 N garçons benjamins1 - 12 ans *(séries)*	11 – 400 NL filles benjamins1 - 12 ans *(séries)*
4 – 400 4 N garçons benjamins2 - 13 ans *(séries)*	12 – 800 NL benjamins2 - 13 ans *(séries)*
5 – 50 Dos filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*	13 – 50 NL garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*
6 – 50 Dos garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*	14 – 50 NL filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*
7 – 50 Brasse filles benjamins12 et 13 ans *(séries)*	15 – 400 NL garçons benjamins1 - 12 ans *(séries)*
8 – 50 Brasse garçons benjamins12 et 13 ans *(séries)*	16 – 800 NL garçons benjamins2 - 13 ans *(séries)*

RÈGLEMENT NATATION COURSE
Du samedi 26 au dimanche 27 janvier 2013

Meeting national de Montpellier et du CR Natation LR

Compétition d'animation (ni qualificative et ni de référence)

Ce meeting est organisé en partenariat par le MANUC et le Comité Régional de Natation L-R.
Il n'est qualificatif pour aucune compétition du programme fédéral 2012/2013.
Il n'est pas de référence. Les performances réalisées lors de ce meeting, ne seront pas intégrées dans l'annuaire des séries ou dans les différentes listes de collectifs « excellence » fixés par la FFN (collectifs nationaux et Inter régionaux) ou les différentes régions (Collectifs régionaux et départementaux) pour l'ensemble de l'olympiade 2013/2016.

Lieu : MONTPELLIER – Piscine Olympique d'Antigone (50m – 10 couloirs).
Date : Les 26 et 27 janvier 2013 (4 réunions).
Équipements : Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (deux plaques).

Contenu du programme

- Les finales A sont « ouvertes » à l'ensemble des catégories d'âge.
- Les finales B sont « ouvertes » uniquement à la catégorie cadets (tes). Elles concernent donc les nageurs de cette catégorie **non qualifiés** pour la finale A toutes catégories.
- Les finales C sont « ouvertes » uniquement à la catégorie minime. Elles concernent donc les nageurs de cette catégorie **non qualifiés** pour la finale A toutes catégories.

Détail des épreuves du programme :

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m (dames et messieurs),
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m (en dames et en messieurs),
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m (en dames et en messieurs),
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m (en dames et en messieurs).

Rappel : Les séries se déroulent toutes catégories d'âge confondues. Seules les finales A se déroulent toutes catégories d'âge confondues 10 meilleurs nageurs et 10 meilleures nageuses à l'issue des séries du matin. Les finales B ne concernent que les nageurs et nageuses de la catégorie cadette, non qualifiés(es) pour les finales A TC. Les finales C ne s'adressent qu'aux nageurs et nageuses de la catégorie minime non qualifiés(es) pour les finales A TC.

Catégories d'âge concernées :
Nageurs et nageuses 14 ans et plus, soit les filles et garçons des catégories Minimes, cadets, juniors et seniors (nés(es) 1999 et plus).

- **« Minimes » nés(es) en 1998-1999 (14-15 ans)**
- **« Cadets(tes) » nés(es) en 1996 - 1997 (16-17 ans)**
- **« Juniors » nés(es) en 1993 1994 et 1995 (18-19 et 20 ans)**
- **« Seniors » nés(es) en 1992 et après (21 ans et plus)**

Les nageurs(es) des catégories inférieures (nés(es) en 2000 et moins) ne sont pas autorisés à participer à cette compétition. :

Mode de qualification :
Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN
Les nageurs et nageuses de « séries Régionales ou Interrégionales » dans leurs catégories d'âge pour la saison 2012/2013.
Les nageurs et nageuses ayant réalisés les temps de la grille de qualification « série régionales et supérieures » lors des Championnats régionaux hiver en bassin de 25 mètres, organisés au sein de leurs régions les 8 et 9 décembre 2013 (**cf.**: grilles de « séries régionales et Interrégionales par année d'âge » 2012/2013 établies par la FFN).
Ces nageurs et nageuses ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus s'ils le souhaitent à **un maximum** de deux épreuves complémentaires.
Sont également autorisés à participer à cette compétition les nageurs du collectif « excellence nationale », sans limitation du nombre d'épreuves sur lesquelles ils souhaitent s'engager.
Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN
Les nageurs et nageuses de 14 ans et plus, **non licenciés à la FFN,** en mesure de faire valoir des performances correspondant aux critères de qualification fixés pour les nageurs licenciés à la FFN.

Procédure d'engagements :
Propositions « extraNat » : du mardi15/01/2013 au mardi 22/01/2013
Liste des engagés : Publication sur le site du CR Natation LR le mercredi 23/01/2013.
Tarif des engagements :
Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits…) sont précisées dans les « conditions particulières » et les « règlements financiers 2012/2013 du CR Languedoc-Roussillon ».

- **9,00 Euros** par épreuve individuelle à adresser au siège du CR Natation accompagnés des frais d'engagements. Une ristourne de 2.00 € sera appliquée aux clubs régionaux qui fournissent des officiels et 1€ sera affecté au préciput des aides à la labellisation

Récompenses
A déterminer avec les organisateurs

Programme et horaires des réunions : (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Meeting national du MANUC / CR Natation LR	
1ère réunion : Samedi 26 janvier 2013 **OP : 8 h 30 – DE : 10 h 00**	**2ème réunion :** Samedi 26 janvier 2013 **OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
1 - 50 m Papillon Dames (séries) 2 - 50 m Papillon Messieurs (séries) 3 - 50 m Brasse Dames (séries) 4 - 50 m Brasse Messieurs (séries) 5 - 100 m Dos Dames (séries) 6 - 100 m Dos Messieurs (séries) 7 - 100 m Nage Libre Dames (séries) 8 - 100 m Nage Libre Messieurs (séries) 9 - 200 m Brasse Dames (séries) 10 - 200 m Brasse Messieurs (séries) 11 - 200 m Papillon Dames (séries) 12 - 200 m Papillon Messieurs (séries)	13 - 50 m Papillon Dames (finales C, B, A) 14 - 50 m Papillon Messieurs (finales C, B, A) 15 - 50 m Brasse Dames (finales C, B, A) 16 - 50 m Brasse Messieurs (finales C, B, A) 17 - 100 m dos Dames (finales C, B, A) 18 - 100 m dos Messieurs (finales C, B, A) 19 - 100 m Nage Libre Dames (finales C, B, A) 20 - 100 m Nage Libre Messieurs (finales C, B, A) 21 - 200 m Brasse Dames (finales C, B, A) 22 - 200 m Brasse Messieurs (finales C, B, A) 23 - 200 m Papillon Dames (finales C, B, A) 24 - 200 m Papillon Messieurs (finales C, B, A)
3ème réunion : Dimanche 27 janvier 2013 **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**4ème réunion :** Dimanche 27 janvier 2013 **OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
25 - 50 m dos Dames (séries) 26 - 50 m dos Messieurs (séries) 27 - 50 m Nage Libre Dames (séries) 28 - 50 m Nage Libre Messieurs (séries) 29 - 100 m Brasse Dames (séries) 30 - 100 m Brasse Messieurs (séries) 31 - 100 m Papillon Dames (séries) 32 - 100 m Papillon Messieurs (séries) 33 - 200 m dos Dames (séries) 34 - 200 m dos Messieurs (séries) 35 - 200 m Nage Libre Dames (séries) 36 - 200 m Nage Libre Messieurs (séries)	37 - 50 m Dos Dames (finales C, B, A) 38 - 50 m Dos Messieurs (finales C, B, A) 39 - 50 m Nage Libre Dames (finales C, B, A) 40 - 50 m Nage Libre Messieurs (finales C, B, A) 41 - 100 m Brasse Dames (finales C, B, A) 42 - 100 m Brasse Messieurs (finales C, B, A) 43 - 100 m Papillon Dames (finales C, B, A) 44 - 100 m Papillon Messieurs (finales C, B, A) 45 - 200 m Dos Dames (finales C, B, A) 46 - 200 m Dos Messieurs (finales C, B, A) 47 - 200 m Nage Libre Dames (finales C, B, A) 48 - 200 m Nage Libre Messieurs (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE
Du vendredi 15 au dimanche 17 mars 2013

Meeting national de Nîmes et du CR Natation LR

Compétition d'animation (ni qualificative et ni de référence)

Ce meeting est organisé en partenariat par le Nautique Club Nîmois et le Comité Régional de Natation L-R. Il n'est qualificatif pour aucune compétition du programme fédéral 2012/2013.
Il n'est qualificatif pour aucune compétition du programme fédéral 2012/2013.
Il n'est pas de référence. Les performances réalisées lors de ce meeting, ne seront pas intégrées dans l'annuaire des séries ou dans les différentes listes de collectifs « excellence » fixés par la FFN (collectifs nationaux et Inter régionaux) ou les différentes régions (Collectifs régionaux et départementaux) pour l'ensemble de l'olympiade 2013/2016.

Lieu : NIMES – Piscine olympique NEMAUSA (50m – 10 couloirs).
Date : Les 15, 16 et 17 mars 2013 (6 réunions).
Équipements :
Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (deux plaques).
Contenu du programme :

- Les finales A sont « ouvertes » à l'ensemble des catégories d'âge.
- Les finales B sont « ouvertes » uniquement à la catégorie cadets (tes). Elles concernent donc les nageurs de cette catégorie **non qualifiés** pour la finale A toutes catégories.
- Les finales C sont « ouvertes » uniquement à la catégorie minime. Elles concernent donc les nageurs de cette catégorie **non qualifiés** pour la finale A toutes catégories.
- Les 800 et 1500 m NL se nagent Toutes Catégories séries B le matin, et séries A l'après midi. A l'issue des épreuves 3 classements sont réalisés : 1 en toutes catégories, 1 pour la seule catégorie Cadette, et un pour la seule catégorie minime.

Détail des épreuves du programme (programme complet):

- Nage libre : 50 m, 100 m, 200 m, 400 m, et 800 m et 1500 m (en dames et en messieurs),
- Dos : 50 m, 100 m, 200 m (en dames et en messieurs),
- Brasse : 50 m, 100 m, 200 m (en dames et en messieurs),
- Papillon : 50 m, 100 m, 200 m (en dames et en messieurs),
- 4nages : 200 m et 400 4nages (en dames et en messieurs),

Rappel : Les séries se déroulent toutes catégories d'âge confondues. Seules les finales A se déroulent toutes catégories d'âge confondues 10 meilleurs nageurs et 10 meilleures nageuses à l'issue des séries du matin. Les finales B ne concernent que les nageurs et nageuses de la catégorie cadette, non qualifiés(es) pour les finales A TC. Les finales C ne s'adressent qu'aux nageurs et nageuses de la catégorie minime non qualifiés(es) pour les finales A TC.
Catégories d'âge concernées :
Nageurs et nageuses 14 ans et plus, soit les filles et garçons des catégories Minimes, cadets, juniors et seniors (nés(es) en 1999 et plus).

« Minimes » nés(es) en 1998-1999 (14-15 ans)
« Cadets(tes) » nés(es) en 1996 - 1997 (16-17 ans)
« Juniors » nés(es) en 1993 1994 et 1995 (18-19 et 20 ans)
« Seniors » nés(es) en 1992 et après (21 ans et plus)

Les nageurs(es) des catégories inférieures (nés(es) en 2000 et moins) ne sont pas autorisés à participer à cette compétition. :
Mode de qualification :
Dispositions pour les nageurs licenciés à la FFN :

- Les nageurs et nageuses de « séries Régionales ou Interrégionales » dans leurs catégories d'âge pour la saison 2012/2013.
- Les nageurs et nageuses ayant réalisés les temps de la grille de qualification « série régionales et supérieures » lors des Championnats régionaux hiver en bassin de 25 mètres, organisés au sein de leurs régions les 8 et 9 décembre 2013 (cf.: grilles de « séries régionales et Interrégionales par année d'âge » 2012/2013 établies par la FFN).
- Ces nageurs et nageuses ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus s'ils le souhaitent à **un maximum** de deux épreuves complémentaires.
- Sont également autorisés à participer à cette compétition les nageurs du collectif « excellence nationale », sans limitation du nombre d'épreuves sur lesquelles ils souhaitent s'engager.

Dispositions pour les nageurs non licenciés à la FFN

- Les nageurs et nageuses de 14 ans et plus, **non licenciés à la FFN,** en mesure de faire valoir des performances correspondant aux critères de qualification fixés pour les nageurs licenciés à la FFN.

Procédure d'engagements :
Propositions « extraNat » : du Lundi 04/03/2013 au Lundi 11/03/2013
Liste des engagés : Publication sur le site du CR Natation LR le mardi 12/03/2013.
Tarif des engagements :
Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits…) sont précisées dans les « conditions particulières » et les « règlements financiers 2012/2013 du CR Languedoc-Roussillon ».

- **9,00 Euros** par épreuve individuelle à adresser au siège du CR Natation accompagnés des frais d'engagements. Une ristourne de 2.00 € sera appliquée aux clubs régionaux qui fournissent des officiels et 1€ sera affecté au préciput des aides à la labellisation

Récompenses :
A déterminer avec les organisateurs
Programme et horaires des réunions : (OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Meeting national de Nîmes / CR Natation LR	
1ère réunion : Vendredi 15 mars 2013 **OP : 9 h 00 – DE : 10 h 00**	**2ème réunion :** Vendredi 15 mars 2013 **OP : 15 h 00 – DE : 16 h 30**
1. 800 NL Dames (séries lentes TC) 2. 1500 NL Messieurs (séries lentes TC)	3. 50 m Crawl Dames puis Messieurs (séries TC) 4. 50 m Brasse Dames puis Messieurs (séries TC) 5. 50 m Dos Dames puis Messieurs (séries TC) 6. 50 m Papillon Dames puis Messieurs (séries TC) 7. 800 NL Dames Toutes Catégories (Série rapide TC) 8. 1500 NL Messieurs Toutes Catégories (Série rapide TC) 9. 50 m Crawl Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 10. 50 m Brasse Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 11. 50 m Dos Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 12. 50 m Papillon Dames puis Messieurs (finales C, B, A)
3ème réunion : Samedi 16 mars 2013 **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**4ème réunion :** Samedi 16 mars 2013 **OP : 14 h 30 – DE : 16 h 00**
13. 100 m NL Dames (séries TC) 14. 100 m NL Messieurs (séries TC) 15. 400 m 4Nages Dames (séries TC) 16. 400 m 4Nages Messieurs (séries TC) 17. 100 m Brasse Dames (séries TC) 18. 100 m Brasse Messieurs (séries TC) 24. 100 m Papillon Dames (séries TC) 25. 100 m Papillon Messieurs (séries TC) 26. 200 m Dos Dames (séries TC) 27. 200 m Dos Messieurs (séries TC) 28. 200 m NL Dames (séries TC) 29. 200 m NL Messieurs (séries TC)	30. 100 m NL Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 31. 400 m 4Nages Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 32. 100 m Brasse Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 33. 100 m Papillon Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 34. 200 m Dos Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 35. 200 m NL Dames puis Messieurs (finales C, B, A)
5ème réunion : Dimanche 17 mars 2013 **OP : 7 h 30 – DE : 9 h 00**	**6ème réunion :** Dimanche 17 mars 2013 **OP : 13 h 30 – DE : 15 h 00**
36. 400 m NL Dames (séries TC) 37. 400 m NL Messieurs (séries TC) 38. 200 m Brasse Dames (séries TC) 39. 200 m Brasse Messieurs (séries TC) 40. 100 m Dos Dames (séries TC) 41. 100 m Dos Messieurs (séries TC) 42. 200 m Papillon Dames (séries TC) 43. 200 m Papillon Messieurs (séries TC) 44. 200 m 4Nages Dames (séries TC) 45. 200 m 4Nages Messieurs (séries TC)	46. 400 m NL Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 47. 200 m Brasse Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 48. 100 m Dos Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 49. 200 m Papillon Dames puis Messieurs (finales C, B, A) 50. 200 m 4Nages Dames puis Messieurs (finales C, B, A)

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Du vendredi 22 au dimanche 24 mars 2013

Championnats de Nationale 2 d'hiver – 50 m

Compétition de référence nationale et qualificative notamment à l'ensemble des championnats nationaux (Elite, Jeunes, 16 ans et plus et Minimes)

Lieu : MONTPELLIER POA – Bassin 50 m (10 couloirs), homologué 2 plaques - Chronométrage automatique

Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
- Nageurs qualifiés à l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m, seul mode de qualification pour ces N2 Hiver en 50 m (grille de qualification interrégionale par année d'âge)
- Les nageurs du collectif « excellence nationale » ne sont pas autorisés à participer

Engagements Résultats

- Propositions extraNat : du 10/03/2013 au 18/03/2013
- Liste des engagés : 19/03/2013
- Réunion technique : 21/03/2013 - 18 h 30 (liste de départ)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :

De nouveau complètement refondus dans le programme sportif de l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats de Nationale 2 d'hiver, disputés sur chaque territoire interrégional, conservent la finalité de pouvoir qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux championnats de France Élite tout en offrant la possibilité d'ouvrir aussi les portes des championnats de France jeunes, des championnats de France minimes et des championnats nationaux 16 ans et plus via la réalisation de performances de qualification spécifiques , fixées pour l'accès à chacune de ces compétitions nationales.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

Séries et finales A, B et C pour les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m.*

Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

*La finale ''C'' est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

Mode de qualification et règles de participation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif « Excellence nationale » ne sont pas autorisés à participer.

Sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé ***UNIQUEMENT à l'occasion*** des championnats interrégionaux Hiver en bassin de 25 m, une performance correspondant à la grille de qualification « **N2 Hiver et Eté (50 m)** » de leur année d'âge (voir pages 57, 142 et 143 de l'annuel règlement FFN 2012/2013).

Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés, plus deux épreuves complémentaires. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Par exemple : un nageur qualifié sur 10 épreuves du programme, peut donc s'engager sur les 10 épreuves pour lesquelles il a obtenu une qualification.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves dans lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les remplacer par d'autres épreuves.
Par exemple : je suis qualifié aux 50 et 100 m nage libre et je choisis comme épreuve complémentaire (deux au maximum) les 50 m et 100 m dos. Lorsque je m'engage, je ne peux pas remplacer le 50 m nage libre par un 50 m papillon.

Procédures d'engagements :

À l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m, un annuaire des qualifiés aux championnats de Nationale 2 (hiver et été) sera publié sur le site internet FFN.
- Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.
- Les droits d'engagements sont de : 9 € par épreuve individuelle et 11 € pour les épreuves de relais.

Qualification pour les championnats nationaux :

À partir de ces championnats **de N2 Hiver (50m)**, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- championnats de France jeunes ;
- championnats de France Élite ;
- championnats nationaux 16 ans et plus ;
- championnats de France minimes.

Récompenses :

- Une médaille aux trois premiers en Dames et en Messieurs ou aux premiers des catégories Juniors/seniors, cadettes et minimes.
- Un lot à chaque vainqueur d'épreuves individuelles

Programme et horaires :

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Vendredi 22 mars 2013	
1re réunion **Ouverture des portes : 7 h 30** **Début des épreuves : 9 h 00**	**2e réunion** **Ouverture des portes : 15 h 30** **Début des épreuves : 17 h 00**
1 – 1500 NL dames *(séries lentes)*	11 – 1500 NL dames (***série rapide***)
2 – 1500 NL messieurs *(séries lentes)*	12 – 1500 NL messieurs (***série rapide***)
3 – 50 Dos dames *(séries)*	13 – 50 Dos dames (**finales C*, B, A)**
4 – 50 Dos messieurs *(séries)*	14 – 50 Dos messieurs (**finales C*, B, A)**
5 – 100 Brasse dames *(séries)*	15 – 100 Brasse dames (**finales C*, B, A)**
6 – 100 Brasse messieurs *(séries)*	16 – 100 Brasse messieurs (**finales C*, B, A)**
7 – 200 Papillon dames *(séries)*	17 – 200 Papillon dames (**finales C*, B, A)**
8 – 200 Papillon messieurs *(séries)*	18 – 200 Papillon messieurs (**finales C*, B, A)**
9 – 200 NL dames *(séries)*	19 – 200 NL dames (**finales C*, B, A)**
10 – 200 NL messieurs *(séries)*	20 – 200 NL messieurs (**finales C*, B, A)**

Samedi 23 mars 2013	
3e réunion **Ouverture des portes : 7 h 30** **Début des épreuves : 9 h 00**	**4e réunion** **Ouverture des portes : 15 h 30** **Début des épreuves : 17 h 00**
21 – 100 Papillon dames *(séries)*	33 – 100 Papillon dames (**finales C*, B, A)**
22 – 100 Papillon messieurs *(séries)*	34 – 100 Papillon messieurs (**finales C*, B, A)**
23 – 50 Brasse dames *(séries)*	35 – 50 Brasse dames (**finales C*, B, A)**
24 – 50 Brasse messieurs *(séries)*	36 – 50 Brasse messieurs (**finales C*, B, A)**
25 – 50 NL dames *(séries)*	37 – 50 NL dames (**finales C*, B, A)**
26 – 50 NL messieurs *(séries)*	38 – 50 NL messieurs (**finales C*, B, A)**
27 – 200 Dos dames *(séries)*	39 – 200 Dos dames (**finales C*, B, A)**
28 – 200 Dos messieurs *(séries)*	40 – 200 Dos messieurs (**finales C*, B, A)**
29 – 200 4 N dames *(séries)*	41 – 200 4 N dames (**finales C*, B, A)**
30 – 200 4 N messieurs *(séries)*	42 – 200 4 N messieurs (**finales C*, B, A)**
31 – 400 NL dames *(séries)*	43 – 400 NL dames (**finales C*, B, A)**
32 – 400 NL messieurs *(séries)*	44 – 400 NL messieurs (**finales C*, B, A)**

Dimanche 24 mars 2013	
5e réunion **Ouverture des portes : 7 h 30** **Début des épreuves : 9 h 00**	**6e réunion** **Ouverture des portes : 14 h 30** **Début des épreuves : 16 h 00**
45 – 800 NL dames *(séries lentes)*	57 – 800 NL dames (***série rapide***)
46 – 800 NL messieurs *(séries lentes)*	58 – 800 NL messieurs (***série rapide***)
47 – 50 Papillon dames *(séries)*	59 – 50 Papillon dames (**finales C*, B, A)**
48 – 50 Papillon messieurs *(séries)*	60 – 50 Papillon messieurs (**finales C*, B, A)**
49 – 200 Brasse dames *(séries)*	61 – 200 Brasse dames (**finales C*, B, A)**
50 – 200 Brasse messieurs *(séries)*	62 – 200 Brasse messieurs (**finales C*, B, A)**
51 – 100 Dos dames *(séries)*	63 – 100 Dos dames (**finales C*, B, A)**
52 – 100 Dos messieurs *(séries)*	64 – 100 Dos messieurs (**finales C*, B, A)**
53 – 400 4 N dames *(séries)*	65 – 400 4 N dames (**finales C*, B, A)**
54 – 400 4 N messieurs *(séries)*	66 – 400 4 N messieurs (**finales C*, B, A)**
55 – 100 NL dames *(séries)*	67 – 100 NL dames (**finales C*, B, A)**
56 – 100 NL messieurs *(séries)*	68 – 100 NL messieurs (**finales C*, B, A)**

NB - *La finale C est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

Extrait Annuel Règlements 2012 / 2013 page 134 et 135

RÈGLEMENT NATATION COURSE

Du vendredi 24 au dimanche 26 mai 2013

Championnats régionaux L-R d'été – 50 m

Compétition qualificative UNIQUEMENT pour les N2 Eté et de référence régionale et départementale pour les nageurs (ses) licenciés en LR au cours de la saison 2012/2013.

- **Lieu : CANET -** Bassin de 50 m homologué (**8 couloirs**), chronométrage automatique.

Conditions d'accès :

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des régions

Engagements Résultats

- Propositions extraNat : J - 12 (jour de la compétition)
- Clôture des engagements : de J – 4 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :
Revus dans leur finalité pour l'olympiade Rio de Janeiro (2013-2016), les championnats régionaux d'été ne figurent plus en tant que compétition de référence nationale et ne qualifient plus pour les échéances nationales tels que les championnats de France minimes et les championnats nationaux 16 ans et plus. Par contre, ils offrent la seconde et dernière porte d'entrée pour prétendre se qualifier aux championnats de Nationale 2 d'été qui, eux, peuvent ouvrir les portes des deux compétitions citées en amont. Échéance majeure du programme régional, les championnats régionaux d'été doivent répondre au cahier des charges d'une compétition nationale en matière de logistique (chronométrage automatique pour toutes les épreuves, y compris les 50 m, jury conforme aux exigences d'une compétition qualificative et de référence régionale).

Date de la réunion technique :
Laissée au libre choix de l'organisateur.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
Séries et finales A et B toutes catégories pour les 50 m, 100 m et 200 m, quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.
*Les finales C*seront réservées aux minimes non concernés par les finales A et B.*
(Le choix d'organiser en lieu et place des finales par catégories d'âge est laissé à la discrétion de chaque comité régional.)
Pour les 400 m, 800 m et 1500 m nage libre : classement au temps.

Jury :
L'organisation du jury est du ressort du comité régional selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité régional doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours. S'agissant d'une compétition de référence interrégionale organisée à l'échelon régional, le suivi technique est assuré par le conseiller technique délégué qui, durant toutes les réunions, représente la direction technique nationale auprès de l'organisateur.

Mode de participation :
Les régions définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les régions sont invitées à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensable pour ce niveau d'expertise.
Les comités régionaux ont la possibilité d'ouvrir leur championnat à des sélections étrangères.

Toutefois, il nous semble important de rappeler que cette compétition est qualificative pour les championnats de national 2 Eté en bassin de 50 mètres, et que ces mêmes N2 d'été restent la dernière chance de qualification :

- pour les championnats nationaux 16 ans et plus (nageurs et nageuses nés(es) en 1997 et avant),
- et pour les Championnats de France Minimes (nageurs et nageuses nés en 1998 et 1999).

À ce titre, l'accès aux finales doit être régulé afin de permettre aux nageurs licenciés FFN de pouvoir obtenir une éventuelle qualification pour ces deux échéances nationales.

De fait, les nageurs (es) non licenciés (es) dans la région L-R pour la saison sportive 2012/2013, ne peuvent avoir accès aux finales de cette compétition.

Toutefois, et uniquement sur demande « écrite » de leurs comités régionaux respectifs, les nageurs M/C/J/S licenciés « hors région » mais s'entraînant au sein d'un des deux pôles France ou Espoirs de Natation de Font Romeu, pourront être autorisés à participer à ces championnats, et ce, sans aucune réserve ou limite pour ce qui concerne leurs éventuels accès aux finales des épreuves inscrites au programme de ces championnats régionaux. Ils n'auront cependant pas accès aux podiums.

Règles de participation :

Pas de restriction concernant les règles de participation pour certains nageurs, à savoir :

- Les nageurs (ses) de séries régionales et supérieures (cf. : grilles fédérales et régionales 2013/1016), peuvent participer sans restriction concernant le nombre d'épreuves auxquelles ils ou elles participent.
- Sont également autorisés à participer les nageurs (ses) ayant réalisé un temps de la grille de qualification jointe, UNIQUEMENT à l'occasion des championnats départementaux Hiver en 25 mètres et Eté en bassin de 25 mètres ou 50 mètres, organisés dans chacun des départements de la région LR. Toutefois, ces nageurs (ses) ne pourront participer qu'aux SEULES épreuves sur lesquelles ils (ou elles) ont obtenu une ou plusieurs qualification (cf. : grilles de qualification régionales jointes).
- Sont également autorisés à participer les nageurs licenciés en Languedoc-Roussillon ayant réalisé une ou plusieurs performances correspondant à la grille de qualification à l'occasion des meetings nationaux en bassin de 50m de Montpellier du 26 et 27 janvier 2012 et de Nîmes du 15 au 17 mars 2013. Ces nageurs seront autorisés à participer uniquement pour les épreuves sur lesquelles ils se seront qualifiés.

Une seule restriction concernant le mode de participation, pour l'ensemble des autres nageurs :

- Les nageurs et nageuses ayant participé aux championnats de France Hiver 25 mètres, TC et Jeunes Eté 50m (avril 2013), ne sont pas autorisés à participer à ces championnats régionaux Eté 50 mètres ou s'ils sont autorisés à participer ils n'auront pas accès aux finales de l'après-midi.
- Pour l'ensemble des autres nageurs, les règles sont les mêmes que celles définies ci-dessus. Pas de restriction concernant le nombre d'engagements pour les nageurs de séries régionales et supérieures. A contrario, les nageurs qualifiés à l'issue des championnats départementaux Hiver en 25 mètres ou d'Eté en 25 m ou 50 mètres (suivant les calendriers départementaux) organisés dans les départements de la région, le week-end du 24 et 25 novembre 2012 ou au plus tard à l'issue du week-end du 18 et 19 mai 2013 (c'est-à-dire en amont des championnats régionaux d'été 2013), ne peuvent être engagés que sur les seules épreuves pour lesquelles, ils ont obtenu une qualification (cf. : grilles jointes).

Procédures d'engagements :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface « extraNat. »

Propositions extraNat : J - 12 (J = jour de la compétition)
Clôture des engagements : à J - 4
Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
Intégration des résultats sur le site web FFN : géré par extraNat.fr

Les dispositions financières (droits d'engagements, modalités concernant les forfaits…) sont précisées dans les « conditions particulières » et les « règlements financiers 2012/2013 du CR Languedoc-Roussillon ».

- **9,00 Euros** par épreuve individuelle à adresser au siège du CR Natation accompagnés des frais d'engagements. Une ristourne de 2.00 € sera appliquée aux clubs régionaux qui fournissent des officiels et 1€ sera affecté au préciput des aides à la labellisation.

Récompenses :

Une médaille aux champions régionaux des catégories Juniors-Seniors, Cadettes et Minimes.

Programme et horaires conseillés :

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

Samedi 25 mai 2013	
1re réunion **Ouverture des portes : 7 h 30** **Début des épreuves : 9 h 00**	**2e réunion** **Ouverture des portes : 15 h 00** **Début des épreuves : 16 h 30**
1 – 200 4 N dames *(séries)* 2 – 200 4 N messieurs *(séries)* 3 – 200 NL dames *(séries)* 4 – 200 NL messieurs *(séries)* 5 – 200 Dos dames *(séries)* 6 – 200 Dos messieurs *(séries)* 7 – 100 Brasse dames *(séries)* 8 – 100 Brasse messieurs *(séries)* 9 – 1500 NL dames *(séries lentes)* 10 – 1500 NL messieurs *(séries lentes)* 11 – 100 Papillon dames *(séries)* 12 – 100 Papillon messieurs *(séries)* 13 – 50 NL dames *(séries)* 14 – 50 NL messieurs *(séries)* 15 – 400 4 N dames *(séries lentes)* 16 – 400 4 N messieurs *(séries lentes)*	17 – 200 4 N dames (**finales C*, B, A)** 18 – 200 4 N messieurs (**finales C*, B, A)** 19 – 200 NL dames (**finales C*, B, A**) 20 – 200 NL messieurs (**finales C*, B, A)** 21 – 200 Dos dames (**finales C*, B, A)** 22 – 200 Dos messieurs (**finales C*, B, A)** 23 – 100 Brasse dames (**finales C*, B, A)** 24 – 100 Brasse messieurs (**finales C*, B, A)** 25 – 1500 NL dames ***(série rapide)*** 26 – 1500 NL messieurs ***(série rapide)*** 27 – 100 Papillon dames (**finales C*, B, A)** 28 – 100 Papillon messieurs (**finales C*, B, A)** 29 – 50 NL dames (**finales C*, B, A)** 30 – 50 NL messieurs (**finales C*, B, A)** 31 – 400 4 N dames ***(série rapide)*** 32 – 400 4 N messieurs ***(série rapide)***

Dimanche 26 mai 2013	
3e réunion **Ouverture des portes : 7 h 30** **Début des épreuves : 9 h 00**	**4e réunion** **Ouverture des portes : 14 h 30** **Début des épreuves : 16 h 00**
33 – 800 NL dames *(séries lentes)* 34 – 800 NL messieurs *(séries lentes)* 35 – 200 Brasse dames *(séries)* 36 – 200 Brasse messieurs *(séries)* 37 – 100 NL dames *(séries)* 38 – 100 NL messieurs *(séries)* 39 – 200 Papillon dames *(séries)* 40 – 200 Papillon messieurs *(séries)* 41 – 100 Dos dames *(séries)* 42 – 100 Dos messieurs *(séries)* 43 – 50 Brasse dames *(séries)* 44 – 50 Brasse messieurs *(séries)* 45 – 50 Dos dames *(séries)* 46 – 50 Dos messieurs *(séries)* 47 – 50 Papillon dames *(séries)* 48 – 50 Papillon messieurs *(séries)* 49 – 400 NL dames *(séries lentes)* 50 – 400 NL messieurs *(séries lentes)*	51 – 800 NL dames ***(série rapide)*** 52 – 800 NL messieurs ***(série rapide)*** 53 – 200 Brasse dames (**finales C*, B, A)** 54 – 200 Brasse messieurs (**finales C*, B, A)** 55 – 100 NL dames (**finales C*, B, A)** 56 – 100 NL messieurs (**finales C*, B, A)** 57 – 200 Papillon dames (**finales C*, B, A)** 58 – 200 Papillon messieurs (**finales C*, B, A)** 59 – 100 Dos dames (**finales C*, B, A)** 60 – 100 Dos messieurs (**finales C*, B, A)** 61 – 50 Brasse dames (**finales C*, B, A)** 62 – 50 Brasse messieurs (**finales C*, B, A)** 63 – 50 Dos dames (**finales C*, B, A)** 64 – 50 Dos messieurs (**finales C*, B, A)** 65 – 50 Papillon dames (**finales C*, B, A)** 66 – 50 Papillon messieurs (**finales C*, B, A)** 67 – 400 NL dames ***(série rapide)*** 68 – 400 NL messieurs ***(série rapide)***

NB - La finale C* est protégée et réservée aux nageurs minimes (14-15 ans) non qualifiés aux finales A ou B.

Grilles de qualification Dames pour les Championnats Régionaux L-R
Hiver et Eté 2012/2013 (Tous bassins)

Epreuves	Seniors Nées en 1992 et avant	Juniors Nées en 1993.1994.1995	Cadettes 2 Nées en 1996	Cadettes 1 Nées en 1997	Minimes 2 Nées en 1998	Minimes 1 Nées en 1999	**Totaux potentiels de nageuses qualifiées par épreuve (*)**
50 m Nage libre	32.12 (22)	32,56 (28)	33,07 (25)	33,20 (32)	33.97 (38)	34.41 (44)	189
100 m Nage libre	1.09.57 (11)	1.11.30 (21)	1.11.94 (26)	1.13.03 (27)	1.13.51 (29)	1.15.00 (36)	150
200 m Nage libre	2.30.06 (8)	2.33.41 (14)	2.34.75 (20)	2.36.51 (24)	2.38.83 (35)	2.40.63 (32)	123
400 m Nage libre	5.15.59 (8)	5.22.36 (9)	5.25.22 (13)	5.29.38 (16)	5.31.72 (16)	5.39.15 (16)	78
800 m Nage libre	10.45.80 (7)	10.53.27 (7)	11.00.54 (12)	11.06.22 (13)	11.17.62 (15)	11.32.50 (15)	69
1500 m Nage libre	19.54.05 (1)	20.28.64 (-)	20.40.68 (-)	20.57.02 (1)	21.08.45 (-)	21.30.31 (-)	2
50 m Dos	36,99 (9)	37,95 (13)	38,34 (16)	38,73 (25)	39,01 (20)	39,64 (24)	107
100 m Dos	1.17.69 (6)	1.19.65 (16)	1.20.77 (14)	1.21.62 (19)	1.22.32 (20)	1.23.69 (21)	96
200 m Dos	2.46.57 (3)	2.51.88 (7)	2.54.01 (9)	2.55.91 (16)	2.57.05 (15)	3.00.88 (23)	73
50 m Brasse	39,52 (5)	40,47(5)	40,75 (6)	41,38 (11)	43,27 (22)	44,66 (19)	68
100 m Brasse	1.27.80 (9)	1.29.59 (8)	1.31.39 (10)	1.31.69 (10)	1.31.71 (21)	1.34.18 (18)	76
200 Brasse	3.07.06 (5)	3.11.99 (6)	3.14.10 (6)	3.15.99 (6)	3.18.65 (18)	3.22.04 (12)	53
50 m Papillon	34,98 (6)	35,39 (10)	35,61 (14)	35,98 (17)	35,55 (23)	37,29 (19)	89
100 m Papillon	1.18.03 (9)	1.19.12 (10)	1.20.29 (9)	1.21.78 (15)	1.23.49 (17)	1.22.85 (8)	67
200 m Papillon	2.46.55 (4)	2.50.08 (8)	2.52.11 (5)	2.54.06 (7)	2.56.42 (13)	3.00.06 (8)	45
200 m 4 Nages	2.47.70 (9)	2.51.64 (10)	2.53.30 (16)	2.55.07 (22)	2.57.14 (29)	3.00.20 (30)	116
400 m 4 Nages	5.59.14 (5)	6.08.29 (7)	6.11.75 (10)	6.17.66 (12)	6.19.41 (12)	6.26.22 (15)	61
Totaux par catégories ou années d'âge	127	179	211	273	343	340	1473

Grilles de qualification Messieurs pour les Championnats Régionaux L-R
Hiver et Eté 2012/2013 (Tous bassins)

Epreuves	Seniors Nées en 1992 et avant	Juniors Nées en 1993.1994.1995	Cadettes 2 Nées en 1996	Cadettes 1 Nées en 1997	Minimes 2 Nées en 1998	Minimes 1 Nées en 1999	**Totaux potentiels de nageuses qualifiées par épreuve (*)**
50 m Nage libre	27,60 (31)	28,42 (43)	29,21 (27)	29,65 (32)	30,93 (36)	32,47 (32)	201
100 m Nage libre	59.68 (19)	1.00.93 (34)	1.03.64 (23)	1.04.86 (30)	1.07.73 (23)	1.10.30 (22)	151
200 m Nage libre	2.13.16 (20)	2.15.31 (34)	2.19.25 (13)	2.22.09 (27)	2.27.76 (20)	2.33.50 (21)	135
400 m Nage libre	4.43.66 (12)	4.46.06 (21)	4.58.91 (14)	5.05.53 (20)	5.16.54 (10)	5.22.70 (13)	100
800 m Nage libre	9.52.54 (3)	10.07.02 (3)	10.32.21 (1)	10.33.76 (6)	10.47.84 (2)	11.08.73 (0)	15
1500 m Nage libre	18.20.09 (11)	18.39.94 (11)	19.43.76 (5)	19.55.91 (12)	20.18.26 (2)	20.53.01 (6)	47
50 m Dos	32,80 (6)	33,29 (21)	34,86 (13)	35,49 (19)	36,89 (14)	37,45 (14)	87
100 m Dos	1.08.62 (8)	1.09.37 (22)	1.13.63 (14)	1.14.06 (13)	1.18.22 (8)	1.21.69 (13)	78
200 m Dos	2.25.18 (8)	2.28.72 (15)	2.33.31 (11)	2.34.79 (12)	2.42.30 (11)	2.50.26 (8)	65
50 m Brasse	34,80 (8)	35,87 (11)	38,31 (13)	38,88 (13)	40,36 (15)	41.64 (12)	72
100 m Brasse	1.16.66 (14)	1.18.67 (19)	1.23.04 (15)	1.24.46 (10)	1.26.06 (10)	1.28.23 (10)	78
200 Brasse	2.44.78 (6)	2.46.85 (12)	2.52.03 (4)	2.54.90 (4)	3.00.12 (6)	3.06.60 (6)	38
50 m Papillon	30,15 (18)	30,73 (26)	32,69 (12)	33,01 (21)	34,97 (11)	36,11 (19)	107
100 m Papillon	1.07.44 (19)	1.08.25 (22)	1.13.61 (9)	1.15.56 (20)	1.13.15 (7)	1.15.83 (7)	84
200 m Papillon	2.24.76 (6)	2.26.46 (13)	2.36.15 (5)	2.38.04 (11)	2.42.19 (6)	2.47.85 (6)	47
200 m 4 Nages	2.31.92 (14)	2.33.35 (24)	2.36.35 (13)	2.41.63 (20)	2.48.06 (18)	2.53.39 (17)	106
400 m 4 Nages	5.23.26 (11)	5.26.88 (14)	5.35.91 (6)	5.42.56 (12)	6.08.82 (8)	6.17.38 (14)	65
Totaux par catégories ou années d'âge	214	345	198	282	207	220	1466

Les samedi 29 et dimanche 30 juin 2013 (date préconisée)

Deux jours. Trois à quatre réunions.

Championnats départementaux d'été

Compétition de référence régionale (si organisée en bassin de 50m avec chronométrage automatique), ou SEULEMENT de référence départementale si organisée en bassin de 25), pour les seuls nageurs (ses) licenciés en LR.

- Lieux : désignés par les départements en Bassin : 25 m ou 50 m homologué.

Conditions d'accès :

- Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
- Modalités de qualification laissées à l'initiative des départements.

Engagements Résultats :

- Propositions extraNat : J - 12 (jour de la compétition)
- Clôture des engagements : de J - 4 à J – 2 (à discrétion de l'organisateur)
- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :

Programmés idéalement au terme du troisième trimestre de l'année scolaire, durant le même week-end que les championnats de Nationale 2 d'été – d'où des facilités de préparation d'une échéance commune pour ces deux populations au sein d'un même club – les championnats départementaux d'été constituent la finalité des nageurs qui évoluent dans le parcours départemental. Compétition de référence régionale organisée à l'échelon départemental (si les championnats sont organisés en bassin de 50 m avec chronométrage électronique) ou de référence régionale (si organisée en bassin de 25 mètres), elle peut offrir à chaque nageur une ultime opportunité de changer de série en vue du classement national des clubs. Cette compétition pourra être également l'occasion de regrouper les clubs à durée annuelle avec les clubs d'été sur un même événement.

Équipements :

Bassin de 25 m ou de 50 m homologué, chronométrage automatique préconisé.

Contenu du programme :

- **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

- **Épreuves de relais :**

L'organisation des relais est laissée à l'initiative des comités départementaux. Dans le cas de la programmation de relais, les performances réalisées par les têtes de relais (premier relayeur) sont également reconnues et peuvent servir de qualification.

Jury :

L'organisation du jury est du ressort du comité départemental selon les Règles FFN. Le juge-arbitre désigné par le comité départemental après accord du CR Natation, doit être inscrit sur les listes des officiels pour la saison en cours.

Mode de participation :

Les départements définissent leurs propres règles d'accès à cette compétition. Cependant, les départements sont invités à offrir la possibilité de se qualifier à travers un parcours de compétition cohérent avec des périodes de travail indispensable pour ce niveau d'expertise. Les clubs de natation estivale pourront avoir des modes de participation spécifiques.

Procédures d'engagements :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat.

Les droits d'engagements et le règlement sont laissés à l'initiative des départements ~~régions~~.

Récompenses :

Laissées à l'initiative des comités départementaux.

Programme et horaires conseillés :

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

RÈGLEMENT NATATION COURSE
Du vendredi 28 au dimanche 30 juin 2013

Championnats de Nationale 2 d'été – 50 m

Compétition de référence nationale, qualificative pour les Championnats de France 16 ans et + et pour les championnats de France Minimes.

■ **Lieu : Pierrelatte -** Bassin de 50 m homologué (8 lignes). Chronométrage automatique (une plaque minimum).

Pour tout complément d'information concernant ces championnats, vous pouvez consulter le programme édité par la région du Dauphiné-Savoie en cliquant (Ctrl + clic) sur le lien suivant : Lien site en attente réception programme du Dauphiné Savoie

Conditions d'accès :
■ Catégories d'âge : F. et G. 14 ans et plus (1999 et avant)
■ Nageurs qualifiés à l'issue des championnats interrégionaux en bassin de 25 m et/ou des championnats régionaux d'été (grille de qualification interrégionale par année d'âge)
■ Les nageurs du collectif « excellence nationale » ne sont pas autorisés à participer

Engagements Résultats :
■ Propositions extraNat : du 16/06/2013 au 24/06/2013
■ Liste des engagés : 25/06/2013
■ Réunion technique : 27/06/2013 - 18 h 30 (liste de départ)
■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
■ Publication web : J + 1
■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule :
Les championnats de Nationale 2 d'été, disputés sur chaque territoire interrégional, ont pour objectif de qualifier directement un contingent complémentaire de nageuses et nageurs aux championnats de France minimes ou bien ~~et~~ aux championnats nationaux 16 ans et plus.

Contenu du programme :
■ **Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.
Séries et finales A, B et C pour toutes les 50 m 100 m, 200 m et 400 m.*
Pour les 800 m et 1500 m : classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).
** Finale C* protégée et réservée pour les minimes (14-15 ans) non retenus aux finales A et B.*

Mode de qualification
Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.
Les nageurs du collectif « excellence nationale » ne sont pas autorisés à participer.

■ **Nageurs qualifiés à partir des championnats interrégionaux en bassin de 25 m**
Sont autorisés à participer, les nageurs 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats interrégionaux en bassin de 25 m une performance correspondant à la grille de qualification « **N2 Hiver et Eté (50 m)** »de leur année d'âge ou catégorie d'âge. Ceux-ci ont droit à participer à deux épreuves complémentaires. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps). Dans le cas où le nageur ne souhaite pas participer à l'ensemble des épreuves sur ~~dans~~ lesquelles il s'est qualifié, il ne peut pas les remplacer par d'autres épreuves.
Par exemple : je suis qualifié aux 50 m et 100 m nage libre et je choisis comme épreuves complémentaires (deux au maximum) les 50 m et 100 m dos. Lorsque je m'engage, je ne peux pas remplacer le 50 m nage libre (une des épreuves sur laquelle je m'étais qualifié) par un 50 m papillon. Sauf remplacer le 50 ou 100 dos par le 50 papillon, ce qui reste possible…).
Par ailleurs, le nageur peut également ne disputer que des épreuves complémentaires, c'est-à-dire ne pas obligatoirement participer aux épreuves sur lesquelles il s'était qualifié.

■ **Nageurs qualifiés à partir des championnats régionaux d'été :**
Sont autorisés à participer, les nageurs âgés de 14 ans et plus ayant réalisé lors des championnats régionaux d'été une performance correspondant à la grille de qualification « N2 50 m Eté » de leur année d'âge ou catégories d'âge. Ceux-ci ne peuvent alors participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités cependant en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.